93|94

#01 2013 JUIN
MEDEF DE L'EST PARISIEN
MAGAZINE

50e SALON DU BOURGET

Rencontre avec **Emeric d'Arcimoles,** Commissaire général du Salon du Bourget

GRAND PARIS EXPRESS

Un projet majeur pour la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne

ABC ENTREPRISE

Interview de **Razzy Hammadi**, Député de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis

AÉROPORT PARIS-ORLY

La métamorphose

GSC L'ASSURANCE CHÔMAGE DE L'ENTREPRENEUR ET DU MANDATAIRE SOCIAL

Et rebondir...

Entrepreneurs*, face à une perte de situation... Comment rebondir ?

GSC, créée en 1979 à l'initiative des instances patronales vous propose une protection essentielle en cas de chômage :

- jusqu'à 70% du revenu ou du bénéfice imposable pendant 12, 18 ou 24 mois,
- une aide à la création ou à la reprise d'une entreprise.

*Chefs d'entreprise en nom personnel, Artisans, Dirigeants mandataires sociaux.

GSC

GARANTIE SOCIALE DES CHEFS ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

MEDEF CGPME UPA

42 avenue de la Grande Armée - 75017 Paris
Tél. : 01 45 72 63 10 - Fax : 01 45 74 25 38

Calculez vos cotisations et prestations sur : www.gsc.asso.fr

© GSC 2009 - Conception graphique et crédits photos : Reor

Vivre l'aventure d'entreprendre en toute sérénité.

Antoine HOLLARD
Président du MEDEF de l'Est Parisien

« Le MEDEF de l'Est Parisien, c'est **715 entreprises** adhérentes de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne »

ACTEUR DU TERRITOIRE !

C'est avec force et engagement que le MEDEF de l'Est Parisien s'exprime au nom de ses 715 entreprises adhérentes de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne qui représentent près de 123 000 salariés.

Car le MEDEF de l'Est Parisien, c'est avant tout un acteur du territoire !

Un acteur engagé qui participe à la vie institutionnelle : ses mandataires, plus de 300, défendent vos intérêts au sein des commissions paritaires.
Un acteur militant qui assure l'attractivité du territoire en s'opposant aux projets qui entravent la compétitivité, tout en défendant les actions porteuses de sens et d'avenir.
Un acteur fédérateur qui place le partage et l'enrichissement de l'écosystème au cœur de ses priorités, car seuls les liens de l'entreprise avec le territoire sont créateurs de richesse.
C'est la raison pour laquelle chaque numéro de ce nouveau magazine mettra en lumière et valorisera les initiatives de nos adhérents, ainsi que les nombreuses actions du MEDEF de l'Est Parisien comme Emploi-Mode d'emploi, Entrepreneurs engagés.
Enfin, le MEDEF de l'Est Parisien, c'est aussi **un acteur de la performance** des entreprises qui accorde une grande vigilance aux thématiques relatives au transport, à la sécurité, etc… sans oublier les dossiers nationaux.
Vous l'aurez compris, grâce au MEDEF de l'Est Parisien, vous bénéficierez d'une information riche et complète. La maîtrise d'une information décryptée est un plus pour l'entrepreneur.
Ne soyez plus spectateur mais devenez acteur du changement et découvrez sans tarder la nouvelle formule du magazine du MEDEF de l'Est Parisien.

Antoine Hollard,
Président du MEDEF de l'Est Parisien

GLOBAL DEVELOPPEMENT

Réalise tous vos projets informatiques

Conception de Site WEB
Création de logiciels personnalisés
Maintenances de vos applications professionnelles
Conceptions Applications IPHONE et ANDROID
Développements de logiciels autour de SAGE 100 SQL

Tél : 01 43 81 92 43

Fax : 01 43 81 69 03

Email : info@global-developpement.fr

Site WEB: www.global-developpement.fr

SOMMAIRE

#01 2013 JUIN

DOSSIER 21
Accord National Interprofessionnel
pour la Compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi

INTERVIEW 08
50e Salon du Bourget
L'avenir du ciel se dessine sur terre...

EDITORIAL

03 | Antoine HOLLARD
Président du MEDEF de l'Est Parisien

AGENDA

06 | Réunions, événements à venir

ADHÉRENTS

12 | D8 :
40 ans d'histoire
13 | Fedex
40 ans d'expéditions
14 | Carmine
Créateur du label RQE
16 | STAF
L'innovation dans le transport
18 | Aéroport Paris-Orly
La métamorphose

DOSSIER

21 | en vue
L'Accord National Interprofessionnel

ACTIONS

27 | ABC Entreprise
Pour vivre une journée de patron
30 | Le réseau du Grand Paris express...
34 | Festival de Cannes 2013
36 | Design : Semaine de l'Industrie
38 | L'Institut Français du Design
40 | Master Environnement Sécurité
43 | Services Privilèges :
Le service juridique

NOUVEAUX ADHERENTS

44 | Ils ont rejoint le MEDEF Est Parisien

ADHÉRENTS 19
Franck MEREYDE
Directeur de l'Aéroport Paris-Orly

ACTION 28
Razzy Hammadi
Député socialiste de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis

Directeur Publication : Antoine Hollard - Rédacteurs en chef : Yves Moyne - Gabrielle Mocquet - Comité de rédaction : Antoine Hollard - Gabrielle Mocquet - Yves Moyne - Fabienne Murat . Ont également participé à la rédaction : Christine Black-Charlec, Virginie Jolly, Pierre Lefort - **Edition et Régie Publicitaire :** FFE, 15 rue des Sablons – 75116 Paris - Directeur de la publicité : Benjamin Sarfati 01.53.36.37.90 - benjamin.sarfati@ffe.fr - Responsable de la publicité : Béatrice Baruk 01.53.36.20.33 beatrice.baruk@revue-medef.fr - Service technique : Aurélie Vuillemin 01.53.36.20.35 aurelie.vuillemin@ffe.fr - Journalistes : Festival Conseil, Celine Jacquot, Juliette Loir, Armelle Lelimouzin, Charlotte D'Aleman - Audrey Sophie Nacass - Conception graphique et mise en page : Mandy Vu-van - Imprimeur : STIPA

AGENDA

#01 2013 JUIN

Réunion de décryptage sur l'Accord National Interprofessionnel

28 février 2013
Club Foch à Vincennes

Un des négociateurs, Antoine Foucher, Directeur des Relations Sociales, de l'Education et de la Formation au MEDEF, a présenté devant une cinquantaine de chefs d'entreprises les contours de l'accord : la compétitivité des entreprises, la sécurisation de l'emploi, la taxation des contrats courts et les aides à l'embauche.

3e édition de la Semaine Nationale de l'Industrie

18 au 24 mars 2013

Pour sa première participation à la Semaine de l'Industrie, opération du Ministère du Redressement Productif, le MEDEF de l'Est Parisien a obtenu 7 labellisations sur la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. En partenariat avec les Comités Départementaux du Tourisme du 93 et 94, des visites ont été organisées pour les étudiants et le Grand public chez L'Oréal, Quinette-Gallay, Atelier Holcim, SGD, Airel et ERDF son Campus à Champigny et son centre Source à Créteil. Rendez-vous l'année prochaine, plus nombreux !

Réunion Juridique : Elections professionnelles, sécurisation du processus électoral

9 avril 2013
Club Foch à Vincennes

Me Pierre-Jacques Castanet, du Cabinet IDAvocats et Laurent Duponchel, responsable du service juridique du MEDEF de l'Est Parisien, ont abordé le processus électoral, les différentes étapes, le protocole...

Réunion juridique mensuelle « Les dérives du droit syndical »

28 mars 2013
Hôtel Kyriad à Villepinte
en partenariat avec GIE Paris Nord 2

Comment anticiper et résoudre les dérives ? Devant une quarantaine de dirigeants, Maître Patrick Videlaine du Cabinet Idrac & Associé a apporté des réponses pratiques.

(c) Paris Nord 2

Journées de l'Energie

29 au 31 mars
Parcours Découverte / Campus Champigny

Dans la continuité de notre collaboration débutée lors de la Semaine de l'Industrie, ERDF a fait découvrir ses métiers, ses missions et ses grands projets à travers un parcours thématique et des activités ludiques pour tous les âges. Des stands présentaient des expériences sur l'électricité imaginées par ERDF et conçues par l'association « Les petits débrouillards ».

A VENIR

LES ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS :

Rencontre entrepreneuriale avec Geoffroy Roux de Bézieux

11 avril 2013

L'Usine à la Plaine St-Denis

A l'approche de l'élection à la présidence du MEDEF, le MEDEF de l'Est Parisien propose à ses adhérents d'échanger et de débattre avec les candidats. Pour ce premier rendez-vous, Geoffroy Roux de Bézieux a exposé devant une trentaine de chefs d'entreprises son ambition pour le MEDEF.

Geoffrey Roux de Bézieux / Antoine Hollard

Rencontre perspectives économiques pour la France et la Zone Euro

16 avril 2013

Club Foch à Vincennes en partenariat avec la Société Générale

Devant trente responsables d'entreprises, Benoît HEITZ, économiste de la Société Générale, est venu exposer les perspectives économiques, guère réjouissantes pour les années à venir. Pour remonter le moral des participants, la soirée a été conclue par un cocktail.

Challenge sportif interentreprises pour la cohésion de vos collaborateurs

21 juin 2013

Organisé en partenariat avec le Comité Olympique et Sportif, le MEDEF de l'Est Parisien vous donne rendez-vous le vendredi 21 juin 2013 a**u PARC du TREMBLAY à Champigny-sur-Marne**, en présence de médaillés olympiques et paralympiques. Lors de cette compétition sportive et conviviale, les équipes interentreprises s'affronteront autour de six épreuves : Relais 400m – Tir sportif – Golf / Putting green – Rugby / Tir au but – Basket / Tir au panier – Karaté / Parcours à points.

Si vous souhaitez participer ou/ et sponsoriser ce challenge, contactez :
Nathalie Portejoie
01 49 35 82 41
nportejoie@medef-estpar.org

Assemblée Générale du MEDEF de l'Est Parisien

11 juillet 2013

Cette année, le MEDEF de l'Est Parisien accueillera ses adhérents au multiplexe Etoile Lilas, situé **sur la couverture périphérique de la porte des Lilas.**

Master Sécurité & Environnement

A partir du 3 juin jusqu'au 12 juillet 2013

se déroulera la 54e campagne du Sécurité-Environnement. Les entreprises participantes recevront le kit (questionnaire et bulletin de participation) pour le diffuser à l'ensemble de leurs collaborateurs. Ces derniers pourront gagner de nombreux lots. Le 3 octobre 2013, les 10 finalistes seront départagés lors de la finale, **au Club Foch à Vincennes** au cours de laquelle sera remis le premier trophée Sécurité Environnement.

L'AVENIR DU CIEL SE DESSINE SUR TERRE...

Emeric d'Arcimoles
Commissaire général du Salon du Bourget.

Rendez-vous pris pour la 50e édition du Salon du Bourget ! Du 17 au 23 juin 2013, la manifestation phare du secteur aéronautique et spatial ouvre de nouveau ses portes.

Évènement prestigieux et connu dans le Monde, cette année encore, le GIFAS a décidé de faire découvrir toutes les innovations de ce secteur. Son ambition phare toutefois : s'adresser aux jeunes ! Entretien avec Emeric d'Arcimoles, Commissaire général du Salon du Bourget.

Si vous deviez décrire en quelques mots le SIAE...
Comme tous les deux ans, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace est organisé par le SIAE, filiale du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS). L'objectif n'est autre que de réunir l'ensemble des acteurs de l'industrie mondiale autour des dernières innovations technologiques. Dans un même temps, nous assurons la promotion de notre industrie, aussi bien auprès de nos adhérents que de nos clients.

Evénement à venir :
Journées ouvertes au public
du 21 au 23 juin 2013

Vue aérienne
49e Salon 2011

Comment expliquez-vous le fait que le Salon du Bourget soit parvenu à demeurer LE plus important salon au monde, dédié à l'industrie aéronautique et spatiale ?

Il est vrai que, plus de 100 ans après sa naissance, le Salon du Bourget demeure un événement des plus incontournables. Les raisons sont multiples. Tout d'abord, cette manifestation est d'une ampleur unique au monde ! Elle parvient à réunir en un seul lieu, tous les acteurs économiques, politiques et technologiques de la filière. C'est également le lieu privilégié pour découvrir toutes les dernières innovations. Grâce à cette immense vitrine qu'il offre de l'industrie aéronautique et spatiale, ce salon a acquis avec les ans une crédibilité sans faille ! Faire la promotion de cette filière n'est pas chose aisée. Nous faisons cependant le maximum afin que chaque nouvelle manifestation soit un rendez-vous avec l'Exceptionnel.

Comme tous les deux ans, les 4 premiers jours sont réservés aux professionnels. Combien d'exposants et de visiteurs attendez-vous ?

Cette année, nous battons tous les records ! Nous pensions que le nombre d'exposants sur le salon de 2011 serait difficile à surpasser… Eh bien contre toute attente, nous attendons 10% de plus d'exposants, soit près de 2 215 sociétés venant du Monde entier. Afin de les accueillir, nous avons agencé près de 44 000 m² d'espaces commercialisés, répartis entre des bâtiments, des halls, des chalets et un village. Les visiteurs professionnels sont quant à eux, toujours plus nombreux, plus variés et plus passionnés. Pour 2013, nous devrions atteindre la barre des 151 000. Nous sommes vraiment fiers de constater qu'à chacune de ses éditions, le Salon du Bourget reste un des événements phares du secteur aéronautique et spatial mondial. Concernant le nombre total de visiteurs pour cette 50e édition, Grand Public, délégations officielles et journalistes inclus, il devrait dépasser les 360 000.

Nous avons agencé près de **44 000 m²** d'espaces commercialisés, répartis entre des bâtiments, des halls, des chalets et un village

Dans les stands, des entreprises représentant la Seine-Saint-Denis ?

Comme pour toutes les manifestations, l'Ile-de-France sera là encore bien présente pour cette 50e édition du Salon du Bourget. Installé dans le Hall 4, le département de la Seine-Saint-Denis sera bien représenté.

Le Salon du Bourget, c'est avant tout un lieu où se nouent les partenariats, où se renforcent les liens commerciaux, et où de nouveaux projets voient le jour.

Avez-vous prévu des conférences lors de ces journées professionnelles ?
Le Salon du Bourget, c'est avant tout un lieu où se nouent les partenariats, où se renforcent les liens commerciaux, et où de nouveaux projets voient le jour. Ce n'est pas un salon dédié aux grandes conférences, à l'exception peut-être des nouveaux carburants. Sous la direction du GIFAS, nous organisons en effet, un espace dédié aux carburants alternatifs. Ce thème est des plus primordial si nous souhaitons bâtir les solutions aéronautiques de demain.

Les 3 derniers jours sont quant, à eux, ouverts au «Grand Public.» Quelles sont les manifestations choisies pour cette année ?
La plus importante manifestation du Bourget concernant le Grand Public est notre espace Métiers et Formations, dédié aux lycéens, étudiants, jeunes diplômés et confirmés à la recherche d'un métier dans l'industrie aéronautique et spatiale. En somme, nous nous adressons aux jeunes ! Bien que l'industrie aéronautique soit une industrie en pleine santé, elle manque cruellement de bras formés, capables de répondre aux importantes commandes et aux augmentations de cadences de production. Il est en effet urgent de se mobiliser ! Se mobiliser afin de convaincre nos jeunes de s'orienter vers des filières dont les formations sont certes ardues, mais débouchant au final sur des carrières des plus passionnantes !

Le rôle du Salon du Bourget c'est aussi cela : leur faire connaître cet important panel de métiers ; des filières que souvent ils ne connaissent pas. Sous la direction du GIFAS, le salon a ainsi mis en place une exposition ludique nommée « L'avion des métiers » qui, pour la première fois, permettra de découvrir les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale en situation réelle. L'objectif ? Attirer le plus grand nombre de jeunes. Nous espérons accueillir cette année entre 50 000 et 75 000 scolaires et étudiants. Grâce à cette exposition, nous souhaitons leur présenter les différents métiers existant dans ce secteur. Plus de 50 métiers y seront mis en lumière.

Abordons enfin les ambitions de ce salon. Que représente l'année 2013 pour cette 50e édition ?
L'ambition phare de ce salon pour cette année : tenter de trouver des forces vives afin d'assurer la croissance du secteur de l'industrie aéronautique et spatiale. C'est un enjeu crucial à ce jour.

COPEM
Document Business Solutions

Solution GED

PARTENAIRE
TOSHIBA
GESTION DE DOCUMENTS

Imprimante multifonction copieur

COPEM
Document Business Solutions

Service Après Vente

Audit et Gestion de parc

Archivage

COPEM est une société qui commercialise des systèmes d'impression et solutions de gestion de documents. La vente, la location, le service après-vente, tout est assuré par ses équipes !
Depuis plus de 30 ans, COPEM aide les **dirigeants d'Ile de France** à gagner en productivité grâce aux solutions bureautiques de son partenaire Toshiba. La gamme **Toshiba** répond à vos enjeux: **mobilité, réactivité, économies, simplicité et performance.**

OFFRE SPECIALE MEDEF

Optez pour un multifonction A3 couleur, et bénéficiez **pour 1€ de plus d'une imprimante A4***

CONTACTEZ-NOUS :
COPEM 01 48 54 19 89 - accueil@copem.fr
www.copem.fr

*Pour l'acquisition d'un multifonction couleur A3 Toshiba neuf, bénéficiez d'une imprimante A4 pour un euro de plus. Offre valable jusqu'au 30 juin 2013, hors conditions spéciales , non cumulable avec d'autres promotions en cours et dans la limite des stocks disponibles en France métropolitaine chez Copem . Photos non contractuelles.

MÉTAL COULEUR SYSTEMES

Peintures industrielles
Laquage aluminium
Revêlement poudre
Métallisation
Sablage

METAL COULEUR SYSTEMES
130, Rue du Moulin Bateau
94380 BONNEUL- SUR- MARNE
Tél. : 01 43 77 35 00 - Fax. : 01 43 77 00 37
metal.couleur@gmail.com

D8 40 ANS D'HISTOIRE ET D'ARÔMES SUBTILS...

La Société D8, implantée à Vitry-sur-Seine (94), vient de célébrer ses 40 ans d'existence. Créée en 1972 par Ermenegildo et Bianca DEOTTO, cette entreprise familiale s'est imposée comme leader sur le marché de la distribution automatique.

MEDEF de l'EST PARISIEN : Pouvez-vous retracer l'histoire de votre aventure entrepreneuriale ?

E.DEOTTO : Avec mon épouse, nous avons commencé dans un local de 60 m² à Vitry-sur-Seine, à développer un concept innovant : gérer en dépôt gratuit des mini distributeurs de café espresso dans les PME. A l'époque, le marché de la distribution automatique n'en était qu'à ses balbutiements. Il n'existait que de gros distributeurs, inadaptés à l'utilisation que pouvait en faire une PME... Trois ans plus tard, pour répondre à la demande du marché, nous avons intégré, dans notre activité, la mise en gestion de gros et moyens distributeurs, capables d'offrir une gamme complète de boissons chaudes, boissons fraîches et de «snacking». En 1983, nouvelle étape de notre développement. Avec UNOPER, société rachetée en 1989 par LAVAZZA, nous lançons sur le marché français un nouveau concept : l'utilisation de capsules «mono-dose» à usage unique, remplies de café moulu. En 2004, nous devenons le premier gestionnaire français à commercialiser la première gamme au monde de distributeurs automatiques à capsules de café espresso, LAVAZZA BLUE.

Nous avons commencé, il y a 40 ans, dans un local de **60 m²**

MEP : La qualité est une valeur essentielle de votre entreprise. Comment se concrétise-t-elle ?

E.D : En 2006, l'hebdomadaire L'Express, titrait «D8 : le prestataire très haute couture de la DA». C'est ce que nous sommes sur ce marché très exigeant de la distribution. Nous avons schématiquement, trois pôles d'excellence.

- **La qualité de nos automates :** Notre bureau d'études recherche sans cesse la performance de nos machines, pour rester à la pointe de l'innovation. Un client peut chez nous, bénéficier d'un automate ajusté sur mesure, en fonction de besoins très spécifiques.
- **Notre exigence pour les produits :** Nous ne commercialisons que des produits sélectionnés avec soin et ne travaillons qu'avec les plus grandes marques de l'alimentaire.
- **La qualité de nos services :** D8 doit être en mesure d'offrir à ses clients une solution clé en main, selon la prestation détaillée dans un cahier des charges.

Mais, notre réactivité, appréciée de notre clientèle, fait la différence. Nos équipes techniques sont en capacité d'intervenir chez le client dans un délai de 2 à 4 heures maximum, en cas de panne. Depuis deux ans, nous sommes engagés dans une démarche environnementale globale qui prend en compte : le tri et le recyclage spécifique, la limitation des emballages, le choix de nos fournisseurs en fonction de leur démarche éco-responsable, l'acquisition de véhicules répondant aux dernières normes anti-pollution. De la même manière, nous avons mis en œuvre un système d'optimisation de nos livraisons pour limiter l'impact dû à leur fréquence.

FedEx... 40 ANS D'EXPEDITIONS

1973. Fred Smith, ancien pilote dans les marines, imagine un service de fret aérien qui opérerait de nuit sur le territoire américain.

40 ans après, FedEx Express est devenu un des leaders mondiaux du transport express international. Retour sur une success story avec Alain Chaillé, Vice-président des opérations de FedEx Express pour l'Europe du Sud et représentant de FedEx en France.

Quelles ont été les grandes étapes de l'histoire de FedEx ?

Tout a commencé en 1973, FedEx Corp. lançait ses opérations à l'aéroport international de Memphis, avec la livraison de 186 colis à destination de 25 villes américaines. Le concept unique suscite immédiatement l'enthousiasme, notamment chez Dassault Aviation qui n'hésitera pas à engager le Falcon 20 dans cette aventure. Puis, 1985 marque le début des vols réguliers entre les États-Unis et l'Europe. Désormais FedEx Corp. dispose de 175 bureaux et quatre sociétés d'exploitation – FedEx Express, FedEx Ground, FedEx Freight, FedEx Services - ; elle prend quotidiennement en charge plus de neuf millions de colis, grâce à un réseau perfectionné, conçu pour assurer la liaison entre ses clients par voies aériennes, terrestres ou maritimes dans plus de 220 pays et territoires à travers le monde.

Alain Chaillé

Vice-président des opérations de FedEx Express pour l'Europe du Sud et représentant de FedEx en France

Comment FedEx s'est distinguée au cours de ces 4 décennies ?

Après s'être imposée dans le transport express à J+1, FedEx a su s'adapter aux nouvelles exigences de ses clients en étant pionnière en matière d'innovations dans les processus d'acheminement et de suivi des marchandises à travers le monde. Son portefeuille de solutions comprend à présent de nombreuses options de transport et d'offres incluant le fret terrestre, les services maritimes et des solutions destinées à répondre aux besoins des clients allant de la start-up à la multinationale. Dès ses débuts, FedEx s'est distinguée par son approche « hub and spoke » innovante du transport et par une intégration parfaitement fluide des systèmes informatiques les plus performants. Elle a ainsi posé les bases d'un réseau sophistiqué, capable de garantir le transport de millions de colis aux quatre coins du globe. Aujourd'hui, FedEx offre un vaste éventail de solutions logistiques et opérationnelles aussi variées que complémentaires. Le groupe est ainsi capable de répondre aux besoins commerciaux des entreprises actuelles au niveau local et international.

Quelle est la place de la France dans cette aventure ?

La France constitue l'un des marchés majeurs du transport express en Europe. Depuis son lancement en France en 1985, FedEx n'a cessé de développer sa gamme de services multipliant par quatre en 18 mois sa présence sur le territoire pour atteindre 68 sites aujourd'hui, 4170 collaborateurs ainsi qu'une flotte de plus de 950 véhicules. Enfin, FedEx a créé ou renforcé six itinéraires aériens depuis l'aéroport de Paris – Charles-De-Gaulle, le hub le plus important pour FedEx en dehors des États-unis.

En 40 ans d'histoire, quels ont été les transports les plus emblématiques ?

Selon les estimations, FedEx a assuré le transport de plus de 31 milliards de colis depuis sa création. La liste est longue mais on retiendra dans nos mémoires le transport d'un requin-tigre de près de 4 m de long, star du film « Les Dents de la Mer », 90 tonnes de matériel dans le cadre de l'exposition « Titanic : The Artifact Exhibition », une réplique en chocolat de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris destinée au Salon du Chocolat à Paris, le transfert de la collection d'artefacts ayant appartenu à la Grande Catherine…

CARMINE

CRÉATEUR DU LABEL RQE :

Dans le bâtiment, l'absence de label ne permet pas de distinguer les entreprises respectueuses de l'environnement. Spécialisée dans la rénovation et la valorisation du patrimoine bâti, la société Carmine SA y remédie avec la création de la démarche « Recherche Qualité Environnementale » (RQE).

POURQUOI LA RQE ?

Préserver le capital santé des hommes
Réduire les causes possibles de pollution
Générer de la richesse
Gérer les déchets
Economiser l'énergie

POUR PLUS D'INFORMATIONS
www.rqe-france.org
Renseignements :
info@rqe-france.org
Direction :
direction@rqe-france.org

31 millions de tonnes de déchets proviennent du secteur du bâtiment dont **66%** de déchets inertes, **28%** de déchets industriels banals, **5 %** de déchets industriels dangereux et **1 %** de déchets d'emballages (Chiffres 2008 du GPPF)

Engagés dans la Société, les frères Carmine, Sylvain et Stéphane, les dirigeants de l'entreprise familiale Carmine SA, à Bobigny, s'impliquent pour fédérer les différents acteurs du bâtiment, chacun à leur niveau, dans une démarche environnementale active et réfléchie. Ces pratiques devraient contribuer à valoriser le bâtiment, un secteur d'activité qui souffre d'une image négative.

Pour ce faire, ils s'appuient sur les 80 ans d'expériences de l'entreprise, et de leurs innovations dans le cadre de la prévention de l'environnement et des hommes.
Leur vision écologique est une vision globale de l'entreprise tant au niveau social qu'économique.

Dans cette optique, plusieurs mesures en interne ont été mises en place, applicables à l'ensemble des métiers du bâtiment :

↘ **la réduction des pollutions** en privilégiant des peintures aqueuses tendant vers l'option «Zéro Composé Organique Volatil» ;
↘ **l'utilisation de décapants** sans chlorure de méthylène et recherche de nouveaux produits types bio-solvants inoffensifs pour la santé des compagnons ;
↘ **l'optimisation du recyclage et l'organisation du traitement des déchets dangereux.** En 1998, Carmine SA a mis en œuvre une station d'épuration et a conclu un partenariat avec le Groupe Paprec, pour l'enlèvement quotidien des déchets et l'apport aux décharges publiques agréées ;
↘ **la prévention et la protection des salariés.** En groupement avec des entreprises de son secteur, Carmine SA a fait fabriquer un nouveau type d'échafaudages pour peindre les cages d'escaliers en toute sécurité;
↘ **la favorisation de procédés innovants pour des gains financiers, énergétiques et de temps.** Pionnière en matière d'innovation, Carmine SA se sert de procédés inédits : le « Nespri-Tec » de Caparol pour l'application de peinture ou encore un système de communication mobile Wireless audio/vidéo portatif (Frontline) pour le suivi des chantiers à distance. Avec la RQE, Carmine s'engage à respecter ces différents points et à poursuivre ses efforts.

STAF

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE DANS LE TRANSPORT URBAIN

La Société de Transports Alimentaires et Frigorifiques, STAF, implantée depuis 1987 à Villeneuve-le-Roi (94), est une SAS familiale, leader francilien en matière de transport frigorifique de denrées alimentaires. Son PDG, Kara MENDJEL, retrace pour nous l'histoire réussie de son aventure entrepreneuriale.

MEDEF de l'Est Parisien : Monsieur Mendjel, vous êtes à la tête d'une entreprise de transports performante et innovante. Pouvez-vous nous raconter l'origine de votre Société ?

Kara MENDJEL : Je suis issu d'une famille originaire de Kabylie, en Algérie. Mon frère Michel, est arrivé en France en 1967 et s'est fait embaucher en qualité de chauffeur - livreur. Deux ans après, il a acheté son premier camion et s'est mis à son compte. En 1973, il achète un second camion et me fait venir en France, pour travailler avec lui. J'avais 20 ans. Notre activité croît régulièrement et en 1980, date à laquelle je prends la direction de l'entreprise, nous avions une flotte de 11 camions. Aujourd'hui, j'emploie un peu moins de 500 collaborateurs, nous exploitons 640 cartes grises soit environ,

500 collaborateurs, **500** véhicules moteurs et **140** semis

500 véhicules moteurs, tracteurs et porteurs, et 140 semis. J'ai la fierté d'avoir le premier parc frigorifique d'Ile-de-France.

MEP : Quelle est la spécificité de votre activité ?

K.M : Nous ne faisons que du transport frigorifique de denrées alimentaires. Nos clients sont toutes les grandes enseignes de ce secteur (Carrefour, Monoprix, Casino, etc.) et les industriels de produits frais. Compte tenu de notre développement, nous avons ouvert des agences en province et nous couvrons désormais, outre l'Ile-de-France, les Régions PACA, Nord Pas-de-Calais et le Grand Ouest. En marge, nous avons un entrepôt d'un volume de 40 000 m³, qui nous permet de faire de l'entreposage de produits frais. Nous réalisons également du transit de marchandises que nous stockons pour le compte de nos clients, préparons et livrons. Ces activités ne représentent pas plus de 5% de notre chiffre d'affaires.

MEP : Vous êtes une entreprise innovante en matière environnementale et reconnue par la profession, en ce qui concerne vos investissements dans le développement durable. Pouvez-vous nous dire ce qui justifie l'excellente réputation de votre entreprise dans ces domaines ?

K.M : Notre réputation dans ce domaine tient notamment, aux innovations techniques dont sont équipés

Kara Mendjel, Olivier Huisman, Sous-préfet du Val-de-Marne et Didier Gonzales, Maire de Villeneuve-le-Roi

les véhicules de notre flotte. Premièrement, nos véhicules sont certifiés par la norme antibruit «Piek». Cela signifie qu'ils génèrent un niveau sonore inférieur à 60 dB à 7 mètres, impactant ainsi de manière très significative, les nuisances sonores de nos camions dédiés à la distribution en ville. Seconde innovation technologique, nous disposons de véhicules hybrides diesel / électricité ultra silencieux qui réduisent de 25% les émissions de CO_2 et de particules fines. Dernière innovation technologique que nous utilisons dans le cadre de notre démarche de transport durable depuis 2012 : les camions alimentés au bioéthanol, produit en France, à partir du marc de raisin. L'adoption de ce carburant renouvelable permet, selon les tests déjà réalisés par Scania, constructeur des véhicules, de réduire de 70% les émissions de CO_2. Ce sont, actuellement, les camions les plus propres en circulation. Enfin, nous sommes le premier transporteur à avoir acquis des véhicules équipés de la technologie Azote pour générer le froid, développée par la société Air Liquide. Du fait de la suppression du groupe froid traditionnel avec moteur diesel et compresseur, cette technique n'émet pas de CO_2 et est quasi silencieuse. Engagés dans une démarche environnementale, nous sommes signataires de la Charte ADEME-Ministère des Transports intitulée «Objectif CO_2, les transporteurs s'engagent» et nous avons eu l'honneur de la visite de Thierry Mariani lorsqu'il était Ministre des Transports.

MEP : Quels sont vos axes de développement ?

K.M : Nous poursuivons notre développement. Nous avons acquis 25 000 m² de terrain dans le nord de Paris et, avant la fin 2014, nous y aurons fait construire 8 000 m² et 6 000 m² d'entrepôt. Nous maintenons la totalité de notre implantation à Villeneuve-le-Roi où demeurera notamment, notre siège social. En matière sociale, nous avons recruté 60 collaborateurs en 2011 et, au premier semestre 2012, nous avons embauché 22 personnes. Tous ces recrutements sont faits en CDI. Parallèlement depuis une vingtaine d'années, nous recrutons en alternance, du CAP au BTS. Actuellement, nous avons 5 jeunes sous statut de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation. Mais, nous sommes constamment freinés dans nos embauches, par le manque de candidats, qu'il s'agisse des chauffeurs, des mécaniciens et des frigoristes. C'est un vrai problème pour des entreprises comme la nôtre.

MEP : Existe-t-il d'autres contraintes qui ralentissent votre développement ?

K.M : La première difficulté à laquelle est confrontée notre profession, c'est la concurrence «déloyale» que nous subissons, du fait des transporteurs étrangers qui ne sont pas soumis aux mêmes contraintes législatives que nous, notamment au regard du droit du travail et des charges sociales. Deuxième contrainte, la fiscalité propre à notre profession. Prenant déjà de plein fouet les augmentations du carburant, nous allons devoir subir, en 2013, une nouvelle taxe sur les véhicules.

Nous avons calculé, qu'à kilométrage constant, ce nouvel impôt va coûter à la STAF approximativement 350 000 € par mois. C'est inadmissible à un moment où l'on souhaite restaurer la compétitivité des entreprises !

Enfin, et cela ne nous impactera pas de manière massive compte tenu des investissements importants que nous avons réalisés et que nous allons poursuivre, la profession va devoir supporter, des charges supplémentaires liées à la politique environnementale. Dans ce domaine nous sommes déjà aux normes, et nous n'aurons pas à supporter cette nouvelle pression.

Nous avons acquis **25 000 m²** de terrain dans le nord de Paris. Avant la fin 2014, nous y aurons fait construire 8 000 m² et 6 000 m² d'entrepôt

LA MÉTAMORPHOSE DE L'AÉROPORT PARIS-ORLY

Inauguré en 1961 par le Général de Gaulle, l'aéroport Paris-Orly fait partie du patrimoine culturel et affectif des Franciliens. Situé à 12km de Paris, l'aéroport d'Orly c'est : 27 millions de passagers, 228 000 mouvements d'avions, 140 destinations régulières dans 40 pays.

Son activité génère 85 000 emplois dont 27 000 emplois directs issus des 325 entreprises implantées sur le site. En ce qui concerne l'économie locale induite par l'aéroport, ADP réalise chaque année, plus de 35 Millions d'euros d'achats auprès des fournisseurs locaux et verse près de 20 Millions d'euros de taxes aux huit communes jouxtant la zone aéroportuaire.

Franck MEREYDE, Directeur de l'aéroport Paris-Orly, nous présente les deux projets d'ADP qui, à court et moyen terme, vont transformer en profondeur l'aéroport et plus largement, le pôle d'ORLY-RUNGIS.

MEP : Monsieur MEREYDE, l'aéroport de Paris-Orly va subir, une véritable métamorphose. Quels sont les projets d'ADP pour Orly et à quel horizon ?

F. MEREYDE : Si l'on considère l'aéroport stricto sensu, les travaux vont être réalisés sur une période relativement courte compte tenu de leur ampleur. Ils vont commencer en 2013 et seront totalement achevés en 2018.

A cet horizon, Paris-Orly aura réalisé une totale métamorphose que l'on peut schématiquement présenter en trois points :

- **La construction d'une nouvelle salle d'embarquement** à l'est du terminal Sud, dédiée aux vols internationaux. D'une superficie de près de 20 000 m², sa mise en service est prévue pour fin 2015, ce nouvel ensemble offrira, tant aux passagers qu'aux compagnies aériennes internationales qui y seront implantées, un niveau de confort et de services dignes des meilleurs standards au monde.

- **Le réaménagement complet** des abords extérieurs des deux terminaux et des accès aux parkings. L'objectif est l'amélioration de la desserte de l'aéroport et le rééquilibrage entre les espaces routiers et piétons. Les travaux de ce nouvel espace urbain seront terminés en 2014 et, conjugués aux projets développés par d'autres opérateurs

de transports, ils permettront de créer, au sein même de l'aéroport, un véritable hub de transports qui regroupera les réseaux aériens, ferrés et routiers. Il est prévu, à échéances variables, que Paris-Orly concentre, sur son emprise, un pôle intermodal : tramway (T7), métro (ligne 14) et deux nouvelles gares TGV et routière.

La création d'un bâtiment de jonction de 80 000 m², reliant les terminaux Sud et Ouest, à horizon 2018. Paris-Orly ne comptera plus qu'une seule aérogare qui concentrera toutes les fonctionnalités d'un terminal à savoir, enregistrement, contrôles de sûreté, frontière, traitement des bagages et commerces. L'architecture de ce nouveau bâtiment, long de 225 m, a été pensée pour offrir aux usagers, plus d'espace, de clarté naturelle, des volumes généreux pour plus de fonctionnalités. Une attention toute particulière a été apportée au choix des matériaux utilisés et à l'harmonie des couleurs. Au sein de cet ouvrage, une surface commerciale de 1 500 m² sera consacrée à l'Art de vivre et à la gastronomie française, aux parfums et aux cosmétiques. Nous arriverons ensuite, sur une large place où seront concentrés les bars, restaurants, espaces détente et musique, aires de jeux pour les enfants, etc. Les passagers atteindront enfin, les salles d'embarquement, lumineuses et ouvertes sur les avions. Cet ensemble de projets va permettre, une accessibilité directe aux avions, et s'adaptera à la transformation du trafic dans le temps, que l'on s'oriente vers plus de destinations internationales ou plus de destinations européennes.

Franck MEREYDE

Directeur de l'aéroport Paris-Orly,

35 Md€

d'achats auprès des fournisseurs locaux chaque année.

MEP : Pouvez-vous nous préciser, l'investissement financier d'ADP dans ces travaux et l'impact qu'ils vont avoir sur l'emploi et l'activité des entreprises du Val-de-Marne ?

FM : L'investissement d'ADP est de 400/450 Millions d'euros. En ce qui concerne l'emploi induit par ces travaux, nous estimons qu'ils vont générer la création de 750 emplois à plein temps par an jusqu'en 2018, date d'achèvement des travaux. A terme, ce seront environ 5 000 emplois directs qui seront créés sur l'aéroport, grâce à l'activité générée par les compagnies aériennes et les nombreux services. En ce qui concerne les entreprises du bâtiment et des TP notamment, implantées sur le territoire, nous souhaitons qu'elles puissent se positionner sur les futurs appels d'offre. A ce sujet, nous envisageons l'introduction de clauses d'insertion professionnelle dans nos prochaines contractualisations, afin de donner une chance à des jeunes demandeurs d'emploi résidant dans les départements de l'emprise aéroportuaire, de s'insérer durablement dans le monde du travail.

MEP : Pouvez-vous préciser les contours des opérations prévues dans le cadre de «Cœur d'Orly»

FM : Pour définir «Cœur d'Orly», je dirais que c'est le futur «éco-quartier Classe Affaires» du sud francilien. Nous allons développer, aux abords immédiats de l'aéroport, un véritable quartier où, dans la première tranche du projet, se concentreront schématiquement, trois fonctionnalités.
Une zone hôtelière de 18 000 m² qui comptera plusieurs niveaux de gamme, 108 000 m² de bureaux et enfin, 34 000 m² dédiés aux commerces et services, tant à destination des futurs salariés du site que des passagers de Paris-Orly. Il est également évoqué par certains acteurs locaux, la nécessité de construire un «centre de congrès», mais à ce propos, aucune décision n'est prise à l'heure où nous parlons. L'accessibilité à ce quartier sera largement facilitée par les trois arrêts du T7 et la construction d'une passerelle qui reliera directement, l'aérogare à la zone des commerces et services. Nous nous situons véritablement dans l'idée de «ville aéroportuaire» de nature à dynamiser l'ensemble du département.

AMET
SANTÉ AU TRAVAIL

Votre Service de Santé au Travail de l'Est Parisien

Notre mission

Au-delà de l'aptitude, vous aider à préserver la santé des salariés de votre entreprise.

Connaître vos besoins afin de vous proposer des actions complémentaires à la surveillance médicale : de l'évaluation des risques à la mise en œuvre d'actions de prévention en passant par la formation.

Nos moyens

Les équipes pluridisciplinaires comprennent des médecins du travail, des intervenants en prévention des risques professionnels – ergonomes, toxicologues, hygiéniste, psychologues du travail – des infirmiers et des assistants de service de santé au travail, des formateurs et des assistantes sociales.

30 centres médicaux répartis sur l'est parisien

AMET Santé au travail
13 Rue J. et E. Montgolfier – 93115 Rosny-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 49 35 82 50 – FAX : 01 49 35 82 60
E-mail : amet@amet.org
www.amet.org

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL

POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET LA SÉCURISATION DE L'EMPLOI

PLUS DE SÉCURITÉ JURIDIQUE, DE FLEXIBILITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES ENTREPRISES

I. La flexibilité pour faciliter la gestion des ressources humaines et donner aux entreprises les moyens de s'adapter, en privilégiant le dialogue dans l'entreprise et l'accord collectif.

Faciliter la gestion des **Ressources Humaines**

➘ **Plans de mobilité interne sans PSE** (art. 15) **:** en l'absence de réduction d'effectifs, une négociation triennale fixera les conditions de la mobilité interne, ses limites géographiques et les mesures d'accompagnement dans lesquelles l'employeur pourra modifier des paramètres du contrat de travail sans que le refus du salarié n'entraîne un licenciement pour motif économique.

➘ **Des procédures de consultation des IRP raccourcies et sécurisées** :

- Encadrement dans des délais préfixés, non susceptibles d'être suspendus, des consultations obligatoires qui ne pourront plus être indéfiniment prolongées par des demandes complémentaires d'information (art. 12-4).
- Etablissement d'un barème permettant de limiter le coût des expertises (art. 12-5).
- Rationalisation des consultations des CHSCT par la mise en place d'une instance de coordination ad hoc pour une expertise unique réalisée dans un délai préfix (art. 12-7).

➘ Instauration d'un délai d'un an pour les PME, pour l'application des dispositions sociales résultant des franchissements de seuils de 10 et 50 salariés (art. 17)

NB : la suppression ou le décalage des seuils reste un objectif. Mais, cette avancée est symbolique car les organisations syndicales ont accepté d'aborder le sujet pour la première fois.

Donner aux entreprises **les moyens de s'adapter**

➘ **Simplification du mécanisme du chômage partiel** (art. 19) qui permet de surmonter les deux obstacles du recours au chômage partiel :

- Unification des deux dispositifs actuels et obligation pour l'administration d'une réponse sous 15 jours, faute de quoi son autorisation est validée ;
- L'obligation de garder les salariés en emploi sur une période double de celle du bénéfice du chômage partiel ne sera plus systématique.

➘ **Accord de maintien dans l'emploi** (art. 18) :

Pour surmonter une phase difficile, les entreprises pourront conclure des accords majoritaires établissant un nouvel équilibre temps de travail/salaire/emploi sans passage obligatoire par la procédure de PSE.

L'accord individuel du salarié est requis pour la modification de son contrat, mais son refus s'analysera en un licenciement pour motif économique dont la cause réelle et sérieuse n'est pas contestable.

➘ **Refonte globale de la procédure du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi** grâce à deux nouvelles modalités pour une mise en œuvre raccourcie et sécurisée (art. 20).

1. L'accord majoritaire : Toute entreprise d'au moins 50 salariés, qui doit licencier 10 salariés ou plus sur une même période de 30 jours, pourra signer un accord collectif majoritaire définissant tous les paramètres du PSE, et fixant des délais non susceptibles de suspension ou de dépassement. Cette nouvelle possibilité réduit considérablement le risque judiciaire de contestation du plan et assure une maîtrise du risque temps.

2. L'homologation administrative du plan unilatéral : L'entreprise pourra solliciter l'homologation administrative du respect de la procédure et du contenu du plan par la DIRECCTE dans un délai de 21 jours, sur la base d'un document soumis à l'avis du CE dans un délai préfixé. Cette validation administrative limitera les contentieux et les placera dans le champ de compétence de la justice administrative.

Pour surmonter une phase difficile, les entreprises pourront conclure des **accords majoritaires**

➘ **Réforme de l'ordre des licenciements** (art. 23) :

L'employeur qui doit affronter une situation économique difficile pourra apprécier au mieux et garder les compétences indispensables au redressement de l'entreprise. Il pourra privilégier la compétence professionnelle pour établir l'ordre des licenciements, sans ignorer les autres critères.

II. La sécurité juridique : réduire le risque judiciaire et « la peur de l'embauche ».

La complexité des règles du licenciement, et l'instabilité de la jurisprudence exposent l'entreprise et l'entrepreneur à un aléa judiciaire très lourd, notamment lors de la séparation d'avec un collaborateur. L'accord réduit considérablement ce risque :

➘ **Sécurisation juridique des relations du travail** (art. 24) :

Trop souvent, en matière de droit du travail, l'assimilation des irrégularités de fond empêche que le jugement soit rendu sur la réalité des faits. L'accord prévoit la mise en place d'un groupe de travail pour conduire une réflexion, appuyée par les pouvoirs publics, visant à mettre fin aux situations où les irrégularités de forme risquent de primer sur le fond.

➘ **Facilitation de la conciliation prud'homale** (art. 25) :

En cas de contestation du licenciement, les dommages et intérêts, prononcés par le Bureau de Jugement des Conseils de Prud'hommes ou les Cours d'appel, sont souvent sans rapport avec la réalité économique de l'Entreprise. L'accord incite le recours à la conciliation prud'homale pour mettre un terme plus rapide et plus économique au litige, par l'encadrement dans un délai de 2 mois et l'instauration d'un barème :

2 mois de salaire entre 0 et 2 ans d'ancienneté

4 mois de salaire entre 2 et 8 ans d'ancienneté

8 mois de salaire entre 8 et 15 ans d'ancienneté
10 mois de salaire entre 15 et 25 ans d'ancienneté
14 mois de salaire au-delà de 25 ans d'ancienneté.
L'accord impose aussi au Bureau de Jugement de justifier le montant des condamnations prononcées en réparation de préjudice.

➘ **Réduction des délais de prescription** (art. 26) :

- De 5 ans à 24 mois pour un litige né de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail ;
- De 5 ans à 36 mois pour les demandes salariales.

III. La sécurisation des salariés

1. Une meilleure information des salariés sur la stratégie et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Objectif : créer les conditions de compréhension des leviers et contraintes qui déterminent la stratégie de l'entreprise, pour instaurer un dialogue de confiance avec les syndicats et les sensibiliser à la réalité de la vie économique.

➘ **Rationalisation et amélioration des informations données aux IRP** (art. 12) :

- Création et mise à jour d'une base de données unique comprenant au moins 5 rubriques (6 pour les groupes)
- Investissement en fonds propres et endettement
- Rétributions (salariés et dirigeants) et activités sociales et culturelles
- Rémunération des financeurs
- Flux financiers entre la société et l'entreprise
- Sous-traitance
- Transferts internes aux groupes.

Cette création se fera dans un délai d'un an (2 ans pour les PME). Elle remplacera l'ensemble des informations données aujourd'hui aux IRP. Les salariés destinataires seront tenus à des règles de confidentialité.

➘ **Renforcement de la GPEC** (art. 14) :

- Inclusion des orientations du plan de formation dans la négociation GPEC dans les entreprises de 300 salariés et plus.
- Information des sous-traitants.

2. De nouveaux droits pour faire accepter et faciliter la mobilité

Objectif : sécuriser les transitions professionnelles en transférant les droits du statut de salarié à la personne.

➘ **Mise en place d'une couverture complémentaire-santé à échéance du 1er janvier 2016** (art. 1) :
Le coût de la mesure sera de 17€ par mois et par salarié (non soumis à cotisations). Il pourra être pris en compte dans le cadre des négociations salariales.

Reduction délais de prescription :
24 mois pour **1 litige** né de l'execution ou de rupture
36 mois pour les demandes salariales

Pour l'entreprise, ce coût est aussi un investissement puisque la santé de ses collaborateurs est aussi facteur de productivité et d'employabilité donc de compétitivité.

➘ **Extension de la portabilité des droits** (art. 2)

➘ **Instauration d'un compte personnel de formation** (art. 5) :
A coût constant pour les entreprises, il se substituera au DIF.

➘ **Mise en œuvre de droits rechargeables à l'assurance-chômage** (art. 3) : à l'occasion de la négociation en 2013 et sans aggravation de l'équilibre financier de l'UNEDIC.

➘ **Création d'une période de mobilité volontaire sécurisée** (art. 7) :
Cette possibilité, soumise à l'accord express de l'employeur, sera ouverte aux salariés d'entreprises de 300 salariés et plus.

Structure Emploi
86% CDI **10%** CDD
2% CTT
2% Alternance

➘ **Sécurisation du temps partiel pour les entreprises et les salariés :** (art. 11)

- Instauration d'une durée minimale de 24 heures par semaine, sauf demande du salarié, et dérogations par accord de branche.
- Redéfinition des conditions de rémunération des heures complémentaires ;
- Sécurisation de l'augmentation temporaire de la durée du travail par la mise en œuvre d'avenants « compléments d'heures », jusqu'à 8 fois par an (hors les cas de remplacement).

➘ **Facilitation de l'accès au Logement :** (art. 10)
Action Logement (ex 1%) orientera en priorité une offre vers les salariés en mobilité ou entrant sur le marché du travail.

III.3. Association des salariés à la gouvernance des grandes entreprises (art. 13)

L'introduction de représentants des salariés dans les conseils d'administration, ou de surveillance, avec voix délibérative, est limitée aux entreprises de plus de 5 000 salariés en France (ou 10 000 monde). Les mandats seront exclusivement occupés par des salariés de l'entreprise.
Modalité : un représentant dans les conseils de moins de 12 membres, et 2 au-delà. La mise en œuvre est fixée à 26 mois à compter de l'adoption de la loi.

NB : les recommandations du Rapport Gallois (1/3 de représentants éventuellement extérieurs à l'Entreprise), n'ont pas été suivies !

IV. Contrats à durée indéterminée et contrats à durée déterminée.

Malgré une structure de l'emploi salarié stable depuis 10 ans (86% CDI, 10% CDD, 2% CTT, 2% alternance), les embauches en CDD courts et très courts sont en forte augmentation, notamment liée à « la peur d'embaucher » que l'accord contribuera à réduire.

➘ **Mise en place d'une sur-cotisation sur les contrats courts** (art. 4)
Des taux majorés de cotisation d'assurance-chômage seront appliqués à certains CDD, non transformés en CDI à leur issue :

- + 3 points pour les CDD de moins d'1 mois
- + 1,5 points pour les CDD de moins de 3 mois
- + 0,5 point pour les CDD d'usage de moins de 3 mois.

L'intérim et les contrats de remplacement sont exclus de la mesure.

Exemple de surcoût pour l'entreprise, pour un salarié au SMIC (hors CDD d'usage)

- + 21,15€/mois pour un CDD de 3 mois
- + 9,80 € pour un CDD d'une semaine.

NB : cette demande, exigée par les organisations syndicales pour signer l'accord, a été équilibrée par l'exonération de cotisations chômage pour l'embauche en CDI de moins de 26 ans.

Les embauches en CDD courts et très courts sont en forte augmentation

➘ **Embauche des Jeunes en CDI :** (art. 4)
Exonération des cotisations d'assurance-chômage pour l'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans, sous réserve de validation de la période d'essai, sur une durée de 3 mois, étendue à 4 mois dans les entreprises de moins de 50 salariés, et à compter du 1er juillet 2013. La baisse de cotisations de 4 points, quel que soit le niveau de salaire, représente pour un salarié au SMIC :

- 169,20 € dans une entreprise de plus de 50 salariés
- 225,60 € dans une entreprise de moins de 50 salariés.

GLOSSAIRE :
PSE : Plan de Sauvegarde pour l'Emploi
IRP : Institutions Représentatives du Personnel
CE : Comité d'Entreprise
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES,
contacter Laurent Duponchel
Tél. : 01 49 35 82 23
lduponchel@medef-estpar.org

SERVICES ET SOLUTIONS DE SECURITE-SÛRETE
PRAETORIAN TRAJAN

Nos domaines de compétence

Praetorian Trajan est composée de professionnels s'adaptant à votre situation et vous propose :

- **Audit et Conseil**
- **Gestion globale des risques de sécurité-sûreté pour sites ou manifestations évènementielles**
- **Gestion de crise**
- **Contrôles**

Nos métiers

- ***PRESTATIONS SPECIFIQUES*** **:** Mise en sécurité de congrès - Mouvements Sociaux - Assemblées générales d'Actionnaires - Protection de l'Intelligence - Contrôle de la qualité et mise en place des chefs d'établissements - Escorte de véhicules de distribution - Protection rapprochée
- ***SECURITE INCENDIE***
- ***GARDIENNAGE***

Notre évolution

Chiffres d'affaires en 4 ans

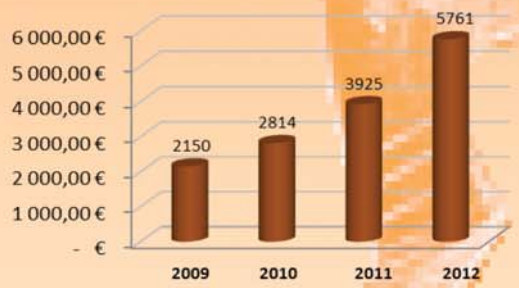

Répartition par métier

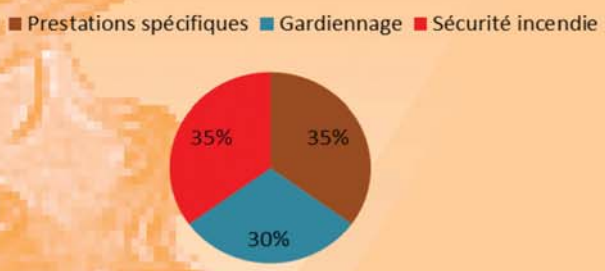

Nos Références

Nous contacter

Praetorian Trajan – Tel : 01 41 77 96 73 ---Fax : 01 41 77 95 92
2, avenue de l'Europe – 94360 Bry sur Marne
www.praetoriantrajan.fr

Adema

CONCEPTION & REALISATION SUR MESURE

D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES & INFORMATIQUES

> Systèmes électroniques
> Sécurité électronique
> Sécurité lourde
> Ingénierie mécatronique

MADE IN FRANCE

ADEMA : FABRICANT DE PRODUITS

DE DETECTION D'EAU & DE LIQUIDES

> Câbles de détection d'eau
> Centrales de détection
> Détecteurs ponctuels ATEX
> Détection de liquides non conducteurs

IDS

93100 MONTREUIL
www.adema-electronique.com
33 (0)1 48 59 60 60

Action Air Overseas vous offre ses services et son expertise pour vos transports internationaux.

Maritime
- Import & export
- Fcl, Lcl et breakbulk
- Door to door delivery
- Personnalisation des dossiers

Aérien
- Agréé IATA
- Import & export
- Service douane
- Door to door delivery
- Habilité matière dangereuse

Département vin et spiritueux
- Groupage
- Consolidation
- Température dirigée en FCL
- Kit isotherme en Lcl et Fcl
- Vrac en flexitank

Action Air Overseas

Paris - Tél : 33.1.49.19.58.58
aao.cdg@aaofrance.com

Lille -Tél : 33.3.20.54.55.56
h.aouamri@aaofrance.com

Lyon - Tél: 33.4.72.23.88.88
s.brou@aaofrance.com

Tokyo -Tél: 81.3.54.28.21.16
j.kanetani@aao-japan.com

ABC ENTREPRISE : TOUTE INITIATIVE EN FAVEUR DE LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET DE LEURS ACTIONS EST CONSTRUCTIVE

Présenté comme l'une des pierres angulaires de la politique du gouvernement en faveur du redressement de notre pays, l'Accord National Interprofessionnel. Razzy Hammadi, député socialiste de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis, nous donne son point de vue sur un texte jugé historique.

Le 10 avril 2013, les députés étaient appelés à s'exprimer sur le texte de l'Accord National Interprofessionnel « Emploi Compétitivité ». Pourquoi avez-vous choisi de vous abstenir ?

Un sujet principal me dérangeait : il s'agissait de la problématique de la mobilité contrainte. Je pense qu'il faut de la mobilité, mais celle-ci doit être encadrée. Tout d'abord, elle doit être adossée à la politique du groupe. D'autre part, elle doit être intégrée dans une perspective de moyen et long terme, et non décidée du jour au lendemain. Enfin, elle doit s'appuyer sur des logiques d'obligations partagées (logement, transport...). Or, ces trois aspects n'étaient pas présents dans le texte. Après, je considère que cet accord est historique et, du point de vue de la méthode va dans le bon sens. C'est pourquoi, je ne m'y suis pas formellement opposé.

Le libre choix de la mutuelle d'entreprise par l'employeur doit-il selon vous être inscrit dans cette nouvelle loi ?

Comme chacun le sait, c'est l'Accord lui-même qui prévoyait initialement d'instaurer le libre choix de la mu-

tuelle en supprimant les « clauses de désignation ». Mais l'Autorité de la concurrence, forte de son expertise en la matière, n'a pas jugé ces clauses anticoncurrentielles. Elle a recommandé que ces clauses ne soient pas abandonnées mais encadrées, afin qu'une concurrence effective persiste sur le marché. Le projet adopté le 24 avril par l'Assemblée nationale souscrit à ces préconisations, et je m'en réjouis. La négociation collective devra nécessairement porter sur « les modalités de choix de l'assureur », et en particulier les conditions dans lesquelles « les entreprises pourront retenir le ou les organismes assureurs de leur choix ». Je pense que cette solution mesurée, propice à une concurrence est la bonne, dans la mesure où elle ne favorise pas la rente de quelques grandes assurances. D'ailleurs, en tant qu'ancien chef d'entreprise, j'y étais a priori favorable. Toujours concernant cette loi, le patronat est également inquiet de l'absence parmi les critères destinés à fixer l'ordre des licenciements économiques de celui de la compétence professionnelle. En effet, quand une entreprise connaît des difficultés telles qu'elle est contrainte de licencier, il faut qu'elle puisse garder les collaborateurs les plus utiles à son redressement.

Quelle est votre opinion sur ce sujet ?

L'article 23 de l'Accord inscrivait explicitement le droit pour l'employeur de privilégier, pour fixer l'ordre des licenciements, le critère de la compétence professionnelle – sans pourtant l'affranchir des autres critères fixés par la loi. A titre personnel, je suis favorable à la prise en compte de ce critère, à condition naturellement que l'appréciation des qualités professionnelles repose, comme il se doit, sur des éléments vérifiables et objectivement fondés. Mais il faut garder à l'esprit que le droit actuel mentionne déjà « les qualités professionnelles, appréciées par catégorie », au nombre des critères pour fixer l'ordre de licenciement (article L. 1233-5 du Code du travail).

L'article 23 de l'Accord ne bouleversait donc absolument pas le droit existant. Il s'agissait seulement de pondérer quelque peu ces critères. Or, le projet de loi adopté fait précisément un pas en ce sens, puisqu'il rend possible la négociation collective sur « la pondération et le périmètre d'application des critères d'ordre ». Il me semble donc qu'il n'y a pas là sujet à inquiétude. Chacun conçoit aisément que les compétences professionnelles doivent être fortement prises en compte.

Razzy Hammadi

Député socialiste de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis

Vous êtes le premier élu à participer au dispositif ABC Entreprise lancé en début d'année par le MEDEF de l'Est Parisien. Que pensez-vous de cette initiative ?

Je pense que c'est une bonne initiative assurément constructive, tout comme d'ailleurs les autres démarches allant dans le sens de la promotion des entreprises et de leurs actions sur notre territoire.

De quelle manière envisagez-vous d'en appuyer la promotion ?

La promotion d'ABC Entreprise dépendra tout d'abord des projets qui seront mis en œuvre à cet effet, et que je ne manquerai pas de les appuyer s'ils s'avèrent pertinents.

Les décisions politiques ont un impact fort sur la micro-économie. Le projet d'aménagement des Hauts de Montreuil, élaboré par la Mairie, en est un exemple. Les entreprises implantées sur ce bassin s'inquiètent de son impact sur leur activité. Partagez-vous leur inquiétude ?

Je n'ai pas encore pu constater l'impact de ce projet sur ce bassin. Quoi qu'il en soit, je pense que tout projet doit être mené en concertation avec les acteurs concernés, au premier rang desquels les entreprises. Il n'y a que par la concertation que l'on peut mener à bien un projet économique territorial et créer les conditions de son adhésion. Pour conclure, je souhaiterais souligner, même si je suis parlementaire et non élu local, que je soutiens au niveau du territoire toutes les initiatives qui vont dans le bon sens. Je pense notamment à celles d'entreprises telles qu'Ubisoft ou Quinette-Gallay.

ABC ENTREPRISE

POUR VIVRE UNE JOURNÉE DE PATRON

Afin de renforcer sa mission de représentation des entreprises locales, le MEDEF de l'Est Parisien a lancé un tout nouveau dispositif, ABC Entreprise. Cette démarche repose sur une idée simple : faire participer un parlementaire à une journée de chef d'entreprise. « Avec ce dispositif, nous souhaitons créer toutes les conditions d'un rapprochement entre deux mondes qui, finalement, se connaissent assez mal», note Antoine Hollard, Président du MEDEF de l'Est Parisien. Lors de cette journée, le parlementaire invité sera amené à participer à une réunion de travail (comité de direction, comité exécutif ou simple réunion de service), puis à suivre le chef d'entreprise ou l'un de ses proches collaborateurs dans ce qui fait son quotidien (rendez-vous commerciaux ou financiers, suivi de fabrication…).

L'objectif est de faire comprendre la réalité des conditions d'exercice des entreprises et l'impact de décisions politiques sur la micro-économie. Ce 'Vis ma vie de patron' a tout pour séduire les jeunes générations de parlementaires, particulièrement friands de contacts de terrain. Razzy Hammadi notamment, Député de la circonscription de Montreuil Bagnolet, a d'ores et déjà accepté le principe et s'est engagé auprès d'Antoine Hollard à en appuyer la promotion auprès des parlementaires de son groupe.

CLUB FOCH

**LE CLUB FOCH,
un lieu de travail idéal**

Situé en bordure du bois de Vincennes, dans un écrin de verdure, le Club Foch est à l'écart du tumulte de la ville en étant toutefois :

• à cinq minutes à pied de la station « Château de Vincennes » terminus de la ligne 1,
• à dix minutes à pied de la station Vincennes du RER A

Afin de vous consacrer pleinement à votre journée de travail, vous serez entouré d'une équipe de professionnels discrets et efficaces, pour vous guider et vous accompagner durant cette journée.

Notre chef, Nicolas PASQUER, vous concoctera des repas à la hauteur de vos exigences avec des produits frais et de saison.

Il vous sera également possible de prendre le café sur une des deux terrasses dont nous disposons.

Pour tout renseignement, contactez :
Eric TESSIER
Responsable du Club Foch
Tél. : 01 43 28 00 46
Fax : 01 43 28 28 33
mail : 3005@score-services.fr

LYCÉE CLAUDE NICOLAS LEDOUX - EBTP
**ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE
BTP- Arts Appliqués - Sports**

LYCÉE PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE
RECONNU ET SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉTAT

-Licences professionnelles
-B.T.S.
-M.A.N.A.A: classe de mise à niveau Arts Appliqués
-Classe préparatoire à la section B.T.S.
-Baccalauréats S et ES
-Baccalauréats technologiques STI2D
-Architecture et Construction Energies et Environnement
-Baccalauréats technologiques STD2A Design et Arts Appliqués
-Baccalauréats professionnels

www.ebtp.info

Externat - Demi-pension - Internat
Formation Initiale ou par Apprentissage
18-18 bis rue de Belfort
94307 Vincennes Cedex
Tél : 01 48 08 11 21-Fax : 01 43 98 96 87
secretariat@ebtp.info

Lycée Claude Nicolas Ledoux
EBTP • créer & construire

LE RESEAU DU GRAND PARIS EXPRESS...

... UN PROJET MAJEUR POUR LE VAL DE MARNE ET LA SEINE SAINT DENIS

Le réseau du Grand Paris Express (GPE), apportera une profonde mutation du système de transport francilien. Véritable métro du Grand Paris, il assurera des déplacements de banlieue à banlieue, sans avoir à transiter par le centre de Paris. Il devrait relier les territoires économiques majeurs de l'Ile-de-France, les trois aéroports et les gares TGV.

Une capacité de financement de **21,8 Md€** avec le déplafonnement des taxes versées à la Société du Grand Paris (SGP)

Ce réseau concerne particulièrement les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne :

- créant une rocade en petite couronne, interconnectée avec les stations terminales de nombreuses lignes de métro et gares RER, il facilitera les déplacements domicile-travail de nombreux actifs et les déplacements professionnels pour les entreprises et leurs clients,
- améliorant très sensiblement l'accessibilité de plusieurs pôles économiques, il y permettra l'accueil de nouvelles sociétés et le développement des entreprises existantes,

26,575 Md€
pour la Société du Grand Paris

➘ assurant enfin une desserte de qualité des aéroports franciliens et les reliant mieux à nos entreprises, il renforcera l'attractivité de la région capitale et facilitera les échanges régionaux et internationaux.

Dispositif du **GPE**

Les annonces faites le 6 mars 2013 par le Premier Ministre, ne remettent pas en cause le schéma d'ensemble arrêté par le précédent gouvernement, et approuvé par le Parlement, mais elles modifient dangereusement le calendrier de réalisation.

Le GPE reste un projet global, à réaliser de manière continue, avec trois types d'infrastructures nouvelles, interconnectées avec les lignes existantes :

➘ une rocade, ligne ferrée enterrée et de capacité équivalente à celle du métro, dans la zone dense (Ligne 15)
➘ des transports automatiques à capacité adaptée, pour la desserte des territoires en développement (Lignes 16, 17 et 18)
➘ des prolongations de lignes de métro existantes : Ligne 14, au nord jusqu'à St Denis Pleyel et au sud jusqu'à l'aéroport d'Orly et Ligne 11 vers l'est, de Mairie des Lilas à Noisy-Champs via Rosny-Bois-Perrier.

Précisions sur le **financement**

Le programme d'investissement s'élève à 26,575 Md€ pour la société du Grand Paris. Le gouvernement souhaite ne pas accroitre à court terme, les prélèvements obligatoires sur les entreprises, mais indique qu'il faudra trouver des recettes supplémentaires à partir de 2020 et évoque par exemple une taxe additionnelle au versement transport, ce qui n'est pas acceptable.

Un calendrier inacceptable pour **la desserte des aéroports**

Si le soutien réaffirmé du gouvernement à ce projet fondamental pour la dynamique de la région francilienne, le développement de ses entreprises et le rayonnement de la capitale, mérite d'être salué, le calendrier annoncé pour la desserte des aéroports est inacceptable.

Paris-Orly est un élément essentiel du dispositif aéroportuaire francilien. Le pôle d'Orly est un territoire stratégique de l'Ile-de-France pour l'accueil de nouvelles entreprises dont l'attractivité sera encore renforcée par la création d'une gare TGV. La desserte de Paris-Orly, par le prolongement de la ligne 14, ne peut donc pas être renvoyée

à l'horizon 2027, car elle prive de plus d'accès rapide à l'aéroport non seulement les parisiens mais aussi tous les habitants et toutes les entreprises du 93 et du 94 desservis par la nouvelle ligne 15.

De la même manière, la desserte rapide de l'aéroport Charles de Gaulle n'est pas traitée dans les annonces gouvernementales, la décision sur ce projet étant renvoyée à plus tard.

Le MEDEF de l'Est Parisien, dont le territoire couvre les trois aéroports franciliens, demande donc en conclusion :

➘ que la desserte des aéroports franciliens soit réexaminée avec notamment une réalisation de la prolongation de la ligne 14 jusqu'à Orly, bien avant 2027;

Si nécessaire, apport d'un soutien budgetaire de l'Etat à la SGP à hauteur de **1 Md€**

➘ que le calendrier de réalisation du projet d'ensemble ne subisse pas de nouveaux retards, les entreprises apportant leurs contributions depuis 2012;

➘ la mise en place d'un comité de suivi, associant les collectivités et les entreprises, qui devra être tenu informé très régulièrement de l'avancement des études, de la mise en place des financements et de la réalisation des travaux.

Calendrier de réalisation

2017 | Ligne 14 : prolongée jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen.
2020 | Ligne 11 : prolongée jusqu'à Rosny-Bois-Perrier – Ligne 15 mise en service de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs.
2025 | Mises en service des lignes suivantes :
Ligne 16 : Noisy-Champs – Le Bourget
Ligne 17 : Le Bourget – Gonesse
Ligne 14 : Au nord : mairie de Saint-Ouen – Pleyel. Au sud : Olympiades – Institut Gustave Roussy.
2027 - 2030 | Les dernières mises en service devraient être réalisées :
Ligne 14 : Institut Gustave Roussy – Aéroport d'Orly
Ligne 18 : Massy – Aéroport d'Orly
Ligne 17 : Gonesse – Roissy
Ligne 15 : Rosny – Champigny via le Val de Fontenay

IDAvocats

IDAvocats conseille et assiste, en droit social, des entreprises de toute taille, ainsi que des organismes professionnels et des syndicats patronaux.

L'équipe de droit social d'une dizaine d'avocats est animée notamment par Pierre-Jacques Castanet et Hervé Duval, Spécialistes en droit social, ainsi que par Bernard Gauriau, Professeur agrégé des facultés de droit, Avocat et auteur de référence en droit du travail.

Le Cabinet intervient dans tous les contentieux liés au travail et accompagne les entreprises, en conseil, dans leurs diverses activités.

Le Cabinet étend également ses interventions à l'international.

Les associés travaillent en permanence sur les évolutions du droit social et animent des formations et des conférences.

Dans le domaine du droit social, ils échangent avec les entreprises sur les sujets d'actualité dans le cadre de petits-déjeuners débats et à l'occasion de rencontres et de tables rondes.

Contact :
63, avenue de Villiers – 75017 Paris
T : 01 43 12 37 12
F: 01 43 12 37 13
E : contact@idavocats.com
Web : www.idavocats.com

Idrac & Associés

AVOCATS

60 rue de Londres - 75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 69 33 00 - Fax : +33 (0)1 44 69 33 01
www.idrac-associes.com

Droit du Travail – Droit Immobilier – Droit Commercial

FESTIVAL DE CANNES 2013

Remise d'un chèque de 1 000 € le 23 février 2013, par Isabelle VIDAL, Trésorière du MEDEF de l'Est Parisien au lycée Claude Nicolas-Ledoux.

Le MEDEF de l'Est Parisien apporte son soutien à des lycéens invités parmi les professionnels du cinéma.

Accompagnés de leur professeur Christophe Bas, 7 jeunes option « Cinéma audiovisuel » du Lycée Claude Nicolas-Ledoux à Vincennes, ont vécu une expérience professionnelle inoubliable ! Sélectionnés avec 2 autres lycées, ils ont été invités au Festival de Cannes, dans le cadre de « Regards de jeunes sur le cinéma ».

Cette opération était organisée par l'OROLEIS, association émanant du Ministère de la Culture et de la Communication, pour promouvoir le cinéma et ses métiers auprès des jeunes. Pendant 5 jours, tels des professionnels, munis d'accréditations, ils ont assisté aux projections et réalisé des reportages diffusés ensuite sur la chaîne parlementaire, Internet,...

amic
Fils d'acier stahldraht
steel wire

Société familiale
créée en 1950

5 000 m² de
stockage et d'atelier

35 machines à
dresser/couper
jusqu'à 6 000 mm

1 500 tonnes de fils
d'acier Ø 0,08
à 30,00 mm

Corde à piano
inox acier doux
alliages nickel
non-ferreux

60, rue de la Déviation – 93 000 Bobigny
Tél. : + 33 1 48 45 52 00
Fax. : +33 1 48 40 34 17
www.amic.fr

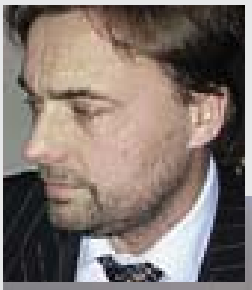

Netlogon, leader en solutions Triple Play

Solutions de divertissement en chambre

Solutions d'affichage dynamique

Enquêtes et études de satisfaction

Depuis 1996, Netlogon propose des solutions innovantes et créatrices de valeur ajoutée. La société développe, produit et commercialise des offres de services IP destinées au secteur des soins de santé et de l'hôtellerie. Explications avec Claude Bonneau, son Président Directeur Général.

Pouvez-vous nous présenter votre société et ses activités ?

Netlogon, se positionne comme une société d'intégration de solutions Triple Play mais aussi comme éditeur de logiciels Multimédia avec sa gamme de produit e-NHS™ TV (marque déposé à l'INPI), associé à un industriel pour la fabrication de TV interactive. Cette activité est liée à trois domaines d'activités : l'intégration de composants Multimédias, l'ingénierie de projet et les développements spécifiques, pour fournir une solution VDI (Voix, Données, Images) globale. Notre conception de service global est innovante car elle apporte à nos clients finaux une solution clé en main assortie d'un support technique et d'interventions de qualité, avec une couverture nationale. Nos solutions Triple Play ouvrent des services à la personne comme l'hospitalisation à domicile jusqu'aux établissements de santé et aux secteurs des loisirs hôtellerie en passant par les prisons. Ces solutions innovantes ouvrent les perspectives du « Cloud-MédiaCenter » où notre système s'interface en intégrant des offres de contenus spécialisés (bouquets de divertissements, presse, jeux, produit de suivi médicalisé, aide aux interventions, etc). Dans ce domaine d'activité, NMS occupe déjà une place de leader reconnu avec de belles références sur le marché français mais aussi à l'International.

A qui s'adressent vos solutions ?

Nos solutions s'adressent particulièrement aux secteurs de l'hospitality (santé et hôtellerie), quel que soit la taille de l'établissement public ou privé. Elles s'adressent aussi en fonction du type de solutions aux personnes isolées et nomades (Tablet/ Intéractive/ HAD). Netlogon est une société reconnue pour son innovation et bénéficie du label OSEO Excellence. Nos solutions proposent un portail collaboratif qui permet d'établir une communication interactive entre la famille et les personnes hospitalisées.

Qu'est-ce que le Triple Play et quelle valeur ajoutée apporte-t-il aux entreprises et à leurs clients ?

Une solution Triple Play est basée sur une architecture IP, qui permet d'adresser et d'identifier chaque « Device » pour communiquer d'une manière interactive. De ce fait, l'échange bidirectionnel local ou à distance permet d'adresser des composants système pour véhiculer toutes sortes d'informations et ceci quel que soit le débit. Pour exemple Netlogon propose une solution à base de Tablet tactile qui permet via une webcam de communiquer avec un service médical spécialisé et de remonter automatiquement des informations sur différents indicateurs de santé.

Cela évite de longs déplacements et des pertes de temps mécaniquement liées à d'importantes charges financières.

De nombreux acteurs se sont inscrits ces dernières années sur le marché du Triple Play. Comment faites-vous la différence ?

Nous nous identifions comme un intégrateur spécialiste et non pas comme un généraliste. Nous nous adressons à des segments de marché en apportant une valeur ajoutée considérable, très loin d'une offre opérateur grand public. Nos solutions apportent du contenu (ludique ou professionnel) orienté sur des secteurs verticaux, en utilisant le socle des opérateurs.

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

PARCOURS DESIGN & INDUSTRIE : AVANT/APRÈS !

Pour le lancement de son action « Design », le MEDEF de l'Est Parisien a organisé un « Parcours du Design Industriel : Avant/Après ! », lors de la 3e édition de la Semaine de l'Industrie. L'objectif est de valoriser la place du design dans l'Industrie, jusque-là considérée par beaucoup comme uniquement esthétique.

Avec l'appui de l'Institut Français du Design et des Comités Départementaux du Tourisme 93 et 94, des entreprises qui ont su innover par le Design, ont ouvert leurs portes pour découvrir leur savoir-faire d'entreprises.

Quinette Gallay (Montreuil) :

Leader européen du fauteuil pour salles des spectacles. En 2012, Quinette Gallay a reçu le Janus de l'Industrie, label décerné par l'Institut Français du Design, pour l'I-One, fauteuil de cinéma nouvelle génération.

L'Atelier Holcim (Montreuil) :

Un espace accueillant les particuliers et les architectes/urbanistes afin d'inventer avec eux le béton de leur choix pour créer leur sol sur mesure. Dans ce laboratoire sont testés les différents types de bétons, des centrales du groupe Holcim en Ile-de-France.

Seine-Saint-Denis Tourisme anime le développement du tourisme et des loisirs du département et de ses environs.

Terre d'industries depuis le XIXe siècle, la Seine-Saint-Denis regorge d'architectures industrielles remarquables. Depuis 1998, le Comité s'attache à proposer aux individuels des visites d'entreprises pour découvrir des savoir-faire, des gestes traditionnels ou innovants. Ces visites, au cœur de l'activité économique, sont la pierre angulaire de la valorisation du patrimoine industriel vivant de la Seine-Saint-Denis.

La Direction Packaging et Innovation du Groupe L'Oréal (Saint-Ouen) :

Avec plus de 100 ans d'existence, L'Oréal demeure le leader mondial de l'industrie des produits de beauté.

L'usine SGD (Sucy-en-Brie),

Leader mondial pour l'emballage en verre moulé à destination de l'industrie pharmaceutique. Avec près de 400 salariés, l'usine de Sucy-en-Brie produit plus de 4 millions de flacons par jour et livre les laboratoires situés sur les 5 continents. L'expertise métier ainsi que le haut niveau des standards qualité, SGD étant la première entreprise du secteur à recevoir la certification ISO 15378, assurent une satisfaction optimum de l'ensemble des clients.

AIREL, le seul fabricant français de matériel dentaire (Champigny) :

Créé en 1982, Airel développe, fabrique et installe des matériels et des produits de type pharmaceutique dans les domaines dentaire (85%) et optique (15%). Connu et reconnu pour ses innovations (siège assis à genoux, fauteuil monocoque ...) Rendez-vous l'an prochain avec plus d'étapes !

Arnaud Rouleau, Gérant d'Airel

INSTITUT FRANÇAIS DU DESIGN

UN ORGANISME DE PROMOTION DU DESIGN

Anne-Marie Sargueil
Présidente de l'Institut Français du Design

L'Institut Français du Design véhicule depuis plus de 60 ans une éthique professionnelle et une culture de l'innovation auprès du grand public et des entreprises sur une sélection de talents, de savoir-faire et de marques.

Quels sont les avantages de remporter le label Janus délivré par l'Institut Français du Design depuis 1953?

Le label Janus se décline en différents univers (Janus de la santé, Janus du commerce) et les critères ont tous trait à ce que nous appelons les 5 E : Economie, Ergonomie, Esthétique, Ethique, Emotion. Les entreprises qui viennent se présenter ont l'objectif principal en décrochant le label de gagner un avantage concurrentiel et par là-même une valorisation médiatique. A cela, s'ajoute le bénéfice d'une cohésion sociale en interne au sein de leur entreprise. Réussir une bonne démarche de design implique nécessairement de rassembler les principaux membres d'une entreprise autour d'une table. Ce n'est pas le designer qui vient donner une forme à un projet, c'est l'entreprise qui veut dire quelque chose avec sa marque, avec son savoir-faire. Le designer doit s'interroger sur la meilleure solution à donner aux clients, c'est un marketing au service d'un projet, un marketing prospectif. Le designer est et doit être considéré comme un véritable partenaire.

Comment le design évolue-t-il aujourd'hui ?

La première chose pour comprendre comment le design évolue est de partir de l'évolution des usages. Start-up ou multinationales doivent répondre aux mêmes questions, de sécurité, de praticité : Comment répondre aux attentes en matière de mobilité, en matière de connexion ? Les besoins ne sont aujourd'hui plus perçus comme autrefois par le marketing : le but n'est plus seulement de différencier l'offre, mais bien d'aller au plus près de la vie des gens. La démarche design est juste lorsqu'elle permet de relever à la fois des éléments issus de la technologie et à la fois lorsqu'elle s'interroge et répond à une perception sur la sensibilité et la compréhension à l'acceptation par l'utilisateur. Il faut faire travailler ensemble les responsables R&D, Marketing et Design, préparer la meilleure acceptation de l'usage du produit ou service par l'utilisateur. Le designer travaille, à partir de l'observation des gestes, il apporte des solutions économiques et cohérentes aux contraintes du cahier des charges, en agrégeant d'autres entreprises sur une adaptation des gestes et sur la sensibilité des signes visuels. Sa sensibilité aux signes visuels l'aidera à créer la différence et la reconnaissance de la marque.

ACTUALITÉ

Fort de son succès au salon de l'Emballage, organisé par Comexposium, l'exposition « Ces emballages qui changent nos vies », conçue par l'Institut Français du Design et mise en scène par l'agence Dragon Rouge, se poursuit depuis le mois de février au Musée des Arts et Métiers à Paris jusqu'au 9 juin.

Une aventure familiale sous le signe du service

Anne-Sophie Dos Santos, Présidente de Lusitanie France Nettoyage, société fondée en 1991 par son père, revient sur les deux décennies de cette entreprise familiale dont la priorité a toujours été la qualité du service fourni à ses clients.

Lusitanie France Nettoyage est une entreprise qui a plus de vingt ans, à forte dimension familiale. Pouvez-vous nous en retracer l'historique ?

Effectivement, l'histoire de Lusitanie France Nettoyage remonte au mois d'août 1991, lorsque mon père, Sébastien Dos Santos, a racheté la société de nettoyage qu'il avait créée quelques mois auparavant pour le compte de son ancien employeur. Située sur la zone Paris Nord 2, la société comptait à l'époque moins de dix salariés, et il a travaillé dur à son développement. L'histoire familiale s'est poursuivie avec mon arrivée en 1998, initialement en tant qu'assistante aux Ressources Humaines, ensuite en alternance, au service commercial, au cours de mes études. Puis avec l'arrivée de mon frère Filipe, qui a commencé comme chef d'équipe, avant de prendre la tête de la partie exploitation. Fin 2012, mon père nous a légué la société, j'en suis devenue la Présidente et mon frère le Directeur Général. Nous comptons à ce jour 240 employés, pour un CA d'environ 5 Millions. Notre activité principale est le nettoyage orienté vers le secteur tertiaire (bureaux, vitreries, etc.) mais nous développons notre savoir-faire également dans le nettoyage industriel, d'usines, entrepôts, parkings. Nous avons l'ambition de nous développer tout en gardant une dimension humaine et familiale.

Comment cette dimension familiale influe-t-elle sur les valeurs de Lusitanie, en 2013 ?

Je dirais que cet esprit familial, que nous avons tenu à maintenir très présent, nous permet d'avoir des relations différentes avec nos employés et avec nos clients. Nous essayons d'être proches de chaque employé et de ses préoccupations, à l'inverse de ce qui peut se passer dans de grandes structures. Cela facilite beaucoup de choses au quotidien. À l'égard de nos clients la notion de proximité est également primordiale. Nous essayons d'instaurer avec eux une relation suivie, de confiance, avec le souci de chaque interlocuteur et de ses spécificités. Nous sommes heureux d'avoir des clients qui nous sont fidèles depuis le début. Notre père nous a transmis l'amour du travail et de notre métier, et je peux dire que nous sommes vraiment attachés à notre activité. Le nettoyage peut ne pas sembler séduisant aux yeux de tous, mais nous aimons ce que nous faisons, le service que nous pouvons rendre à nos clients a beaucoup de valeur à nos yeux.

Sur quels atouts comptez-vous face à la concurrence ?

Nos plus grands atouts sont notre réactivité et notre polyvalence. Afin de rendre le meilleur service possible, nos équipes sont organisées de manière à pouvoir réagir rapidement et efficacement en cas de problème ou de demandes spécifiques. Par souci de proximité, nous sommes organisés par secteurs géographiques afin de pouvoir intervenir plus rapidement lorsqu'il le faut. Nous investissons régulièrement dans du nouveau matériel et des formations afin d'être en permanence au plus près des besoins de nos clients. Et s'il faut rendre un service supplémentaire à nos clients, comme par exemple déménager des éléments sur un chantier, nous le faisons sans hésiter.

Comment envisagez-vous votre développement futur?

Notre priorité demeure notre activité de nettoyage, mais nous développons également des pôles annexes, comme la fourniture d'appareils sanitaires. À terme nous voulons mettre en place un système de location/vente de matériel de nettoyage et de consommables sanitaires. Nous avons également le projet de faire du transport de déchets, activité que nous sommes déjà amenés à pratiquer de manière ponctuelle, et nous nous équipons afin de mieux répondre à des demandes de plus en plus récurrentes. Grâce à l'implication de toutes nos équipes et à leur polyvalence, nous affrontons le futur avec confiance et sérénité.

PROPRETE
Lusitanie FRANCE NETTOYAGE
LUSITANIE - France Nettoyage
Tél. : 01 49 38 03 30
Fax : 01 49 38 03 29
Paris Nord 2 - 33, rue des Chardonnerets - Micro Park
Tremblay-en-France - BP 61002 - 95970 Roissy CDG Cedex
Fournisseur du gestionnaire et des sociétés du parc d'activités Paris Nord 2 - Entretien journalier et périodique de tous locaux - Nettoyage vitrerie - Remise en état après travaux ou sinistres - Shampooing moquette et traitement antistatique. Démolition d'ouvrage de second œuvre.
E-mail : lfn3@locbureautique.fr

Master Sécurité-Environnement : L'ENTREPRISE MISE À L'HONNEUR

Pour sa 54e campagne, le MEDEF de l'Est Parisien transforme son concours en challenge interentreprises.

Elaboré par des médecins du travail et des responsables sécurité-environnement de PME et de grands groupes, ce jeu-concours reprend des situations quotidiennes dont la banalité masque les dangers, et suscite une réflexion plus approfondie. La particularité de cette démarche ludique est d'aborder l'aspect comportemental. Généralement peu évoqué, il est pourtant à l'origine de la plupart des accidents, comme le non-respect des consignes, l'utilisation d'un matériel inadapté et le manque d'expérience.

Lors des précédentes éditions, seuls les cinquante premiers étaient récompensés (voyages et chèques cadeaux à gagner). 2013 sera marquée par la remise d'un trophée à l'entreprise la plus méritante pour ses efforts en matière de prévention et de mobilisation de ses salariés lors de ce master. En effet, de plus en plus d'entreprises intègrent ce concours, jugé fédérateur, dans leur politique de prévention des risques. Pour faciliter et améliorer la participation, les joueurs auront désormais à leur disposition un site dédié (www.master-securite-environnement.fr) où il suffira de quelques clics pour répondre aux douze questions et peut-être accéder à la finale du 3 octobre au Club Foch.

CONTACT :
Nathalie Portejoie
Tél : 01 49 35 82 41
nportejoie@medef-estpar.org

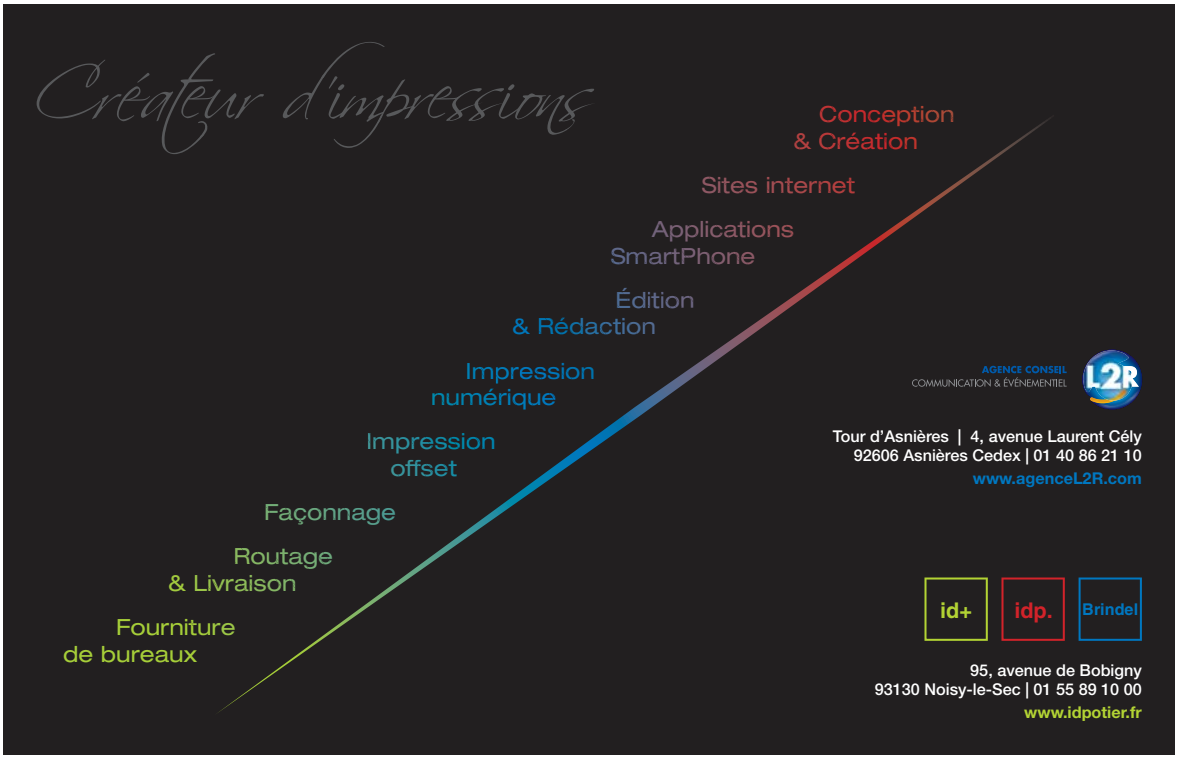

Maître Pascale Calvetti

Activité dominante droit du Travail

62, rue d'Alesia
75014 Paris

téléphone : 01.53.90.15.00 - Fax : 01.53.90.15.07

mail : pcalvettiavocat@aol.com

FORMATION
PROFESSIONNELLE
Plus haut,
plus calme, plus simple
98 % des entreprises adhérentes chez Opcalia se déclarent satisfaites des formations qu'elles ont engagées (*). Nous renforçons constamment nos capacités de conseil, d'accompagnement et de financement pour maintenir et mériter votre confiance.
Comme 110 000 entreprises qui nous font déjà confiance, choisissez Opcalia pour faire le bon investissement et accompagner la Formation de tous vos salariés.
* Source : enquête annuelle Conjoncture Opcalia 2012 - 2013, réalisée en Octobre-Novembre dernier auprès de nos adhérents, ayant recueilli 3 544 réponses d'entreprises de toutes tailles, toutes régions et tous secteurs.
Contactez nos Conseillers Formation
opcalia-idf.com
OPCALIA
ILE-DE-FRANCE
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

Aux côtés des entreprises du Val-de-Marne au quotidien

Avec pour maître mot confiance et transparence, Société Générale est aux côtés des particuliers, professionnels et entreprises du Val-de-Marne, pour réaliser leurs projets, accélérer les financements, les investissements, et relever tous les défi s financiers qui renforcent l'économie. Rencontre avec Bernard Dupuy, Directeur régional de Société Générale dans le Val-de-Marne.

Pourquoi adhérer au MEDEF Est Parisien?
La Société est une banque traditionnellement très proche des entreprises. Nous avons été fondés il y a presque 150 ans par des industriels du Creusot. Notre nom lui même résume notre philosophie puisque notre nom complet est «Société Générale pour le développement du commerce et de l'industrie ».

Cette proximité avec les entreprises est renforcée par notre organisation interne. Ainsi, dans le Val-de-Marne, avec 27 points de vente, 230 personnes, un DRH, un directeur financier, deux directeurs commerciaux, un CE/CHSCT, un bilan et un compte de résultat, Société Générale est structurée et vit comme une PME. Autant dire qu'une telle organisation nous rapproche des entreprises et permet donc d'en comprendre et d'en partager les enjeux. C'est cette proximité avec le monde des PME qui justifie notre adhésion au MEDEF Est Parisien.

Que pouvez-vous apporter aux entreprises du Val-de-Marne ?
Nos relations avec les entreprises sont fondées sur les principes de transparence et de confiance, et sont formalisées par une charte. Nous nous engageons à fournir les réponses les meilleures et les plus rapides à nos clients et nous les accompagnons même quand ils sont dans des phases pas toujours faciles.

Nous avons également la chance d'appartenir à un grand groupe, ce qui nous permet de mettre à disposition de nos clients l'expertise de nos salles des marchés sur les placements et les opérations de couverture devise ou matière première. Notre forte présence à l'international nous permet aussi d'accompagner les entreprises sur toutes les opérations de commerce international.

Concrètement, comment travaillez-vous au quotidien ?
Comme tout chef d'entreprise, mon objectif est de développer notre fonds de commerce de clients et notamment d'entreprises. En matière de financement, ma politique est très claire : nous ne mettons pas tout de suite en place à l'ouverture des comptes de grandes lignes de financement mais nous souhaitons d'abord obtenir des mouvements créditeurs et débiteurs pour bien comprendre le fonctionnement de nos clients et et leurs enjeux. Nous sommes ensuite beaucoup plus à l'aise pour positionner des financements court terme même importants. Surtout, une fois la relation durablement établie, et pour certains clients, cela se compte en dizaine d'années, mon seul objectif est la satisfaction client, et la transparence dans les relations, qui permettent d'accompagner les entreprises y compris dans les opérations les plus délicates pour elles , comme celles de cession/ rapprochement ou de croissance externe.

SERVICES PRIVILÈGES :
UNE ASSISTANCE ET DES CONSEILS JURIDIQUES PERSONNALISÉS

Etre adhérent du MEDEF de l'Est Parisien permet de bénéficier de services proposés par l'équipe, animée par Yves Moyne, Directeur Général. L'un des plus plébiscités est le service juridique, avec à sa tête Laurent Duponchel. Ancien DRH, il s'appuie sur son expérience de terrain pour assurer sa mission de conseil et de prévention des litiges.

Laurent Duponchel
Responsable du service juridique

MEDEF de l'Est Parisien : Fort de vos quinze années dans le milieu patronal, quels conseils donneriez-vous aux adhérents pour optimiser leur utilisation du service juridique ?

Laurent Duponchel : Je constate que le Social est de plus en plus complexe ; les entreprises doivent prendre un maximum de précautions. Les risques sont lourds de conséquences et trop souvent négligés.

Mon premier conseil est l'anticipation pour avoir le recul nécessaire. Il ne faut pas s'y prendre la veille pour le lendemain, notamment pour les élections professionnelles. Mon second conseil est de tenir compte des premiers signes d'un contentieux. Malheureusement, il est souvent trop tard lorsque l'on me sollicite.

Pourtant, les adhérents ont un avantage : ils peuvent consulter à volonté le service pour obtenir les assurances nécessaires concernant leur problématique.

2012 : 253 entreprises pour 2231 interventions

MEP : Vous proposez également d'effectuer des simulations de visite d'inspection du travail, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?

L.D. : La simulation a essentiellement d'intérêt pour les entreprises ayant des représentants du personnel ou des délégués syndicaux. Elle se déroule sur deux heures, dans les conditions proches de celles d'une inspection. Pour ce faire, je compte sur la spontanéité, rien ne doit être préparé. Dans un premier temps, je visite l'entreprise et relève les manquements en matière d'obligations tels que l'affichage, la gestion des IRP, le respect des règles de sécurité… Puis, je consulte les registres qui sont souvent riches d'enseignements sur les pratiques des entreprises et les erreurs qu'elles peuvent commettre.
A l'issu, un compte rendu est remis, récapitulant l'ensemble des dysfonctionnements. A la différence d'une inspection, le but de la simulation est de prévenir. Les responsables sont avertis des risques encourus. Ils décident des suites à donner.

CONTACT :
Laurent Duponchel
01 49 35 82 23
lduponchel@medef-estpar.org

LES NOUVEAUX ADHERENTS

#01 2013 JUIN

01 PHARMA CDI Distributeur en gros à l'exportation et dépositaire, PharmaCDI est le partenaire incontournable des laboratoires pharmaceutiques qui souhaitent externaliser leur distribution sur certains territoires. De la constitution d'un stock tampon par achat ferme, jusqu'au recouvrement des créances, PharmaCDI est présente à toutes les étapes de la chaîne logistique. **Site : www.pharma-cdi.com**

02 SIBILS INTERPRETATION SCOP est un service d'interprètes en Langue des Signes Française fondé en 2002 et transformé en SARL SCOP en 2008.
Site : www.sibils-interpretation.com

03 BOYERE-LECHARTIER fort de leurs 25 ans d'expériences respectives, met à disposition trois corps de métiers pour épauler et conseiller les entreprises dans la totalité de ses démarches administratives et comptables. Ses services de commissariat au compte, d'expertise comptable et de social investissent leurs compétences et leur expérience dans l'accomplissement de missions comptables, fiscales, sociales, juridiques, de conseils en gestion et organisation et enfin en commissariat.
Site : www.lechartier.fr

04 STEF, le spécialiste européen de la logistique sous température dirigée. Aujourd'hui, il propose une offre complète de solutions de transport, logistique et systèmes d'information, pour tous les produits agroalimentaires comme pour les produits les plus sensibles. **Site : www.stef.com**

05 BE FREE NETWORK Société de services télécom. Fort d'une expérience reconnue dans le domaine du service en télécommunications, BE FREE Networks s'impose comme l'intégrateur des technologies innovantes. Ils concoivent, intégrent, et maintiennent des solutions afin de répondre à l'ensemble des besoins de télécommunications du Datacenter à l'entreprise. Sa présence nationale, lui permet d'accompagner ses clients.
Site : www.befree.fr

LES NOUVEAUX ADHERENTS

06 **J'OCEANE,** grossiste de produits de la mer, assure la distribution et la vente directe de poissons frais et de fruits de mer destinés à la restauration française, la restauration japonaise et aux collectivités.
Site : www.joceane.fr

07 **AIR CARGO SERVICES** Commissionnaire en transports, commissionnaire en Douane, transporteur, magasinage, emballages et transports d'œuvres d'art.
Site : www.acslbg.com

08 **PRYM FASHION** est une division du Groupe Prym qui fournit des systèmes d'attache et des accessoires pour l'industrie du textile, de l'automobile, d'aéronautique, nautique, emballage et protection. Grâce à son expertise du marché, elle produit une gamme étendue d'attaches d'une exceptionnelle fiabilité. Prym Fashion développe et fabrique une gamme quasi-illimitée de produits.
Site : www.prym.com

09 **SMITHS MEDICAL** Acteur mondial de premier plan, Smiths Medical fabrique et distribue des dispositifs médicaux destinés aux soins des patients de l'hôpital au domicile et développe son activité autour de 3 axes essentiels : l'anesthésie-réanimation, les dispositifs médicaux sécurisés et la perfusion.
Site : www.smiths-medical.com

10 **LABORATOIRES PRED** les Laboratoires PRED sont spécialistes dans la promotion de produits d'hygiène et de médicaments, et dans la vente de produits dentaires à usage professionnel. **Site : www.pred.fr**

11 **BNP PARIBAS** Banque et Assurance Afin de répondre aux attentes spécifiques des chefs d'entreprises, BNP Paribas a regroupé en un lieu unique : La Maison des Entrepreneurs, l'ensemble de ses forces commerciales dédiées aux PME et leurs dirigeants.
Adresse : Immeuble Gavarnie Paris Nord 2 7, rue du canal à Villepinte

12 **PORC GROS :** Activité industrielle de découpe de viande de porc sur le MIN de Rungis.
Adresse : 21 avenue des Charentes - Viande 407 – à Rungis

13 **CITY PRO :** Réseau Français d'organismes de formations spécialisés dans le domaine du transport, de la logistique, du bâtiment et du tertiaire.
Site : www.city-pro.info

14 **SOTRIME :** Depuis 1997, l'équipe Sotrime met au service de ses clients son expérience et son professionnalisme. Activité de transporteur routier de marchandises, spécialiste du transport interurbain en Ile-de-France, Sotrime maîtrise la chaine logistique. Pour le stockage, elle dispose de 3 000 m² d'entrepôt à 12 km de Paris. **Site : www.sotrime.com**

15 **L'OREAL :** leader mondial de l'industrie des produits de beauté.

93|94

QUIZZ

Adhérent du MEDEF de l'Est Parisien, c'est être un acteur du territoire !

Avez-vous l'étoffe pour être un acteur de votre territoire ? Avez-vous des prédispositions pour devenir un adhérent du MEDEF de l'Est Parisien ? Pour le savoir, répondez aux questions suivantes.

- ❏ Recherchez-vous une aide ou un accompagnement ?
- ❏ Vous voulez élargir votre réseau ?
- ❏ Augmenter vos opportunités d'affaires ?
- ❏ Etre entendu et défendu ?
- ❏ Etre un défenseur ?
- ❏ Etre représenté ?
- ❏ Etre informé ?
- ❏ Comprendre les changements ?
- ❏ Promouvoir l'image et le rôle du chef d'entreprise ?
- ❏ Participer au développement économique ?
- ❏ Vous ouvrir à l'Europe et au monde ?
- ❏ Agir pour la société de demain ?

Si vous avez répondu oui à au moins deux questions, vous êtes susceptible de rejoindre le réseau du MEDEF de l'Est Parisien.

Pour plus d'informations, contactez :

Sur la Seine-Saint-Denis :

Philippe Hamel : 01 49 35 82 25 – phamel@medef-estpar.org

Laure Mezin : 01 49 35 82 46 – lmezin@medef-estpar.org

Sur le Val de Marne : Annick Montcharmont : 01 49 35 82 00 amontcharmont@medef-estpar.org

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Société : ..... Effectif : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Portable : .....

A retourner par mail, courrier ou fax au MEDEF de l'Est Parisien :
67 Boulevard Alsace Lorraine – 93 115 Rosny-sous-Bois Cedex
E-mail : medef-estpar@medef-estpar.org ou 01 49 35 82 20

NOVOTEL HOTELS **AULNAY** SOUS-BOIS

ACCORHOTELS.COM Meetings

L'hôtel Novotel Aulnay est un hôtel 4* situé à proximité du parc des expositions de Villepinte, de la zone d'activité du Blanc Mesnil, de la zone d'activité de Paris Nord 2, à 10 mn du salon du Bourget et de l'Aéroport de Roissy CDG. Accès direct par les autoroutes A1, A3, et A104.

L'Hôtel dispose de 139 chambres, d'un restaurant, d'un bar et d'une terrasse avec piscine. Idéal pour organiser vos réunions ou séminaires, l'hôtel est équipé de 8 salles de réunion dont une plénière de 300 m².
Vous bénéficierez gracieusement d'un parking sécurisé de 120 places.

500 m² de salle de réunion modulables à la lumière du jour
Théatre -> de 15 à 300 personnes
Classe -> de 10 à 150 personnes
Banquet -> Maximum de 220 personnes

Profitez actuellement de notre offre "séminaire en classe affaires" à partir de 187 € jusqu'au 31/08/2013 code "Roissy été"

L'offre Séminaire Semi-Résidentiel comprend le café d'accueil, la location de la salle, les 2 pauses, le déjeuner (3 plats, boissons comprises), la chambre individuelle, le petit déjeuner buffet et le transfert vers Paris pour votre soirée.

N'hésitez pas à contacter **Christophe GUERARD** au 01.58.03.90.64 ou faire votre demande sur **christophe.guerard@accor.com**

Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir pour votre prochaine manifestation.

Carrefour de l'Europe 65 rue Michel Ange
93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Tél. : 01 58 03 90 90 - Fax : 01 58 03 90 99

Toyota : Plus de 5 Millions d'hybrides vendues dans le monde

TOYOTA

TOUJOURS MIEUX
TOUJOURS PLUS LOIN

BONUS ECOLOGIQUE
2 000 €
à
5 000 €

Les **15** ans de l'hybride Toyota

EXONERATION DE TVS PENDANT 8 TRIMESTRES

TOYOTA PRIUS+ | **TOYOTA PRIUS / PRIUS RECHARGEABLE** | **TOYOTA AURIS HYBRIDE** | **TOYOTA YARIS HYBRIDE**

GTA Noisy

Tél : 01 48 15 89 00
www.groupe-gta.fr

18, Rue de l'Université
93 160 Noisy le Grand

LEXUS

BONUS ECOLOGIQUE DE 2 000 à 4 000 €
sur CT200h et IS300h

Lexus : la seule marque à proposer toute sa gamme en version hybride.

GTA Lexus Meaux

Tél : 01 64 35 27 00
www.groupe-gta.fr

4, Ave. Fridingen
77 100 Nanteuil-lès-Meaux